

Mobilité Les banlieues peinent à s'adapter à la des aînés Page B 5

Société Ces adolescents qui flitrent avec le pouvoir Page A 5



Pays-Bas Crise diplomatique avec la Turquie à la veille d'un scrutin clé Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 54

LE DEVOIR, LE LUNDI 13 MARS 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

CINÉMA XAVIER DOLAN TRIOMPHE AUX PRIX ÉCRANS CANADIENS



LOIC VENANCE AGENCE FRANCE-PRESSE

Déjà auréolé du Grand Prix au festival de Cannes et de trois prix César, *Juste la fin du monde* de Xavier Dolan (absent de la cérémonie) a ajouté plusieurs autres récompenses à son impressionnante collection, lors du gala des prix Écrans canadiens, dimanche soir, dont celles du meilleur film et de la meilleure réalisation. Page B 8

SAAQ

La réforme promise se fait attendre

Grogne et impatience face à des examens de conduite théoriques toujours inadaptes aux immigrants

ISABELLE PORTER
à Québec

Promise il y a six mois, la révision des examens théoriques de la Société de l'assurance automobile (SAAQ) n'a pas encore abouti. En attendant, des immigrants continuent de voir leurs projets de vie bloqués par les examens actuels.

Sébastien Carrier est exaspéré. L'un de ses meilleurs employés s'apprête à quitter le Québec pour l'Ontario parce qu'il n'est pas capable de passer son examen théorique au Québec. « J'ai dû mettre l'équivalent d'une semaine de travail à temps complet à chercher une solution, dit-il. Il n'y a personne à la SAAQ qui a essayé de m'aider. [...] »

L'employé en question, Abdul Rachid, est un réfugié birman. Il ne parle presque pas français, mais c'est un machiniste d'expérience et l'entreprise de la famille Carrier, Usitech, en manque cruellement. M. Carrier était d'ailleurs en Asie cette semaine dans l'espoir d'en recruter d'autres. « Je suis en train de me battre pour garder un employé à Québec et, en même temps, j'essaie d'en trouver deux de plus aux Philippines. »

Il ne comprend pas pourquoi rien n'est prévu pour des gens comme Abdul Rachid à la SAAQ

VOIR PAGE A 8 : SAAQ

Leadership du NPD: un premier échange sans flammèches

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Le premier affrontement entre les quatre aspirants chefs du NPD aura été tout sauf un affrontement, justement. Les candidats ont davantage tenté de séduire les militants à l'écoute que de mettre en lumière leurs divergences

avec leurs adversaires. Même la question des pipelines, qui les divise pourtant, n'a pas généré d'étincelles.

Les députés Charlie Angus, Niki Ashton, Guy Caron et Peter Julian ont croisé le fer pour la première fois de cette course à la chefferie devant se poursuivre jusqu'en octobre. D'entrée de jeu, ils se sont tous mis d'accord pour dire que la croissance des inégalités économiques, la préca-

risation des emplois et l'appauvrissement des ménages étaient leur priorité numéro un. En guise de réplique à Justin Trudeau, qui vante sans cesse les vertus de la classe moyenne « et de ceux qui travaillent fort pour s'y joindre », Charlie Angus a soutenu que: « la classe moyenne est devenue la nouvelle classe ouvrière, sans bénéfices et sans pension. » Bref, qu'il n'est pas suffisant de vouloir en élargir les rangs.

Les candidats ont dit à l'unanimité qu'il fallait, dans la foulée de la cuisante défaite électorale de 2015, reconstruire les ponts avec la base militante. Niki Ashton s'est démarquée du lot en laissant entendre que la victoire ne devait pas être l'objectif premier du NPD. « Il ne s'agit pas seulement de la prochaine élection. Il faut

VOIR PAGE A 8 : NPD

AUJOURD'HUI



Culture › **Another brick in the wall** – L'opéra. Nos journalistes Sylvain Cormier et Christophe Huss se prononcent. Page B 8

Actualités › **Projet immobilier à Pierrefonds.** Confusion autour d'une consultation. Page A 2



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

La vie à Guantanamo

Entretien avec les avocats de Ammar al-Baluchi, détenu dans la prison militaire américaine depuis 2006

LISA-MARIE GERVAIS

Dans un vieux hangar sombre, un homme est plaqué au sol sur le dos, la tête couverte d'un tissu, tandis qu'on lui verse un seau d'eau sur le visage pour bloquer ses voies respiratoires et créer un simulacre de noyade. Pendant qu'il suffoque et qu'il se débat, son interrogateur-bourreau lui hurle: « Quand as-tu vu Ben Laden pour la dernière fois? » Cette scène de torture ouvre le controversé *Zero Dark Thirty*, film inspiré de la traque — jusqu'à l'assaut final — du numéro 1 d'Al-Qaïda.

Cette horreur n'est pas qu'une fiction. Elle est aussi la vraie vie d'Ammar al-Baluchi, détenu par les autorités américaines depuis 2003 et prisonnier à Guantanamo depuis septembre 2006. Le

VOIR PAGE A 8 : PRISON



M^e Raashid Williams fait partie de l'équipe de défense d'Ammar al-Baluchi.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Julie Caron-Malenfant, l'oreille en chef

Entrevue avec la nouvelle directrice générale de l'Institut du Nouveau Monde



VILLE DE MONTRÉAL
Le projet immobilier Cap Nature compte 5500 logements et prévoit la protection de 180 hectares de milieux naturels.

Confusion autour d'une consultation à Montréal

Un lobbyiste pour le projet Cap Nature dit déjà détenir le document qui serait rédigé à l'issue d'audiences publiques

MARIE-MICHÈLE SIOUI

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) dévoilera ce lundi l'horaire de la consultation publique concernant un vaste projet immobilier de Pierrefonds-Ouest, un exercice citoyen qui doit officiellement servir à écrire un programme particulier d'urbanisme (PPU)... qui serait pourtant déjà écrit.

Depuis plus de dix ans, la Ville de Montréal, les promoteurs du projet immobilier Cap Nature et divers groupes citoyens et écologistes y vont d'études et de déclarations attestant le bien-fondé, ou encore le danger, d'aller de l'avant avec ce projet de 5500 logements, qui prévoit aussi la protection de 180 hectares de milieux naturels et l'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme.

Le 26 mars, l'OCPM tiendra une journée portes ouvertes et une séance d'information officielle, qui jetteront les bases des séances d'auditions, qui commenceront dans la semaine du 2 mai. Selon le site de l'Office, «la consultation publique a pour but de valider et de bonifier une vision d'avenir pour le secteur qui soit partagée par la communauté. Cette vision servira de base à l'écriture d'un projet de programme particulier d'urbanisme qui fera l'objet d'une nouvelle consultation publique».

Or, le lobbyiste David Cliche, qui représente les promoteurs de ce projet, prétend qu'il tient entre ses mains la 22^e version de ce PPU, qui composera en partie le plan d'urbanisme. Ce document n'apparaît nulle part dans la documentation fournie au public par l'OCPM, à la veille de la consultation publique.

«Je trouve ça incongru, inacceptable de ne pas rendre [le 22^e PPU] public. Les gens vont parler dans le beurre, dire n'importe quoi», s'inquiète déjà David Cliche.

La présidente de l'OCPM, Dominique Ollivier, admet avoir demandé des «éclaircissements» à la Ville, afin de savoir

si cette 22^e version existe vraiment et de comprendre pourquoi l'administration montréalaise ne l'a pas partagée avec le public. «On a revérifié, parce que pour nous, c'est important que l'opinion citoyenne soit prise en compte. On nous a dit qu'on fait table rase de tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant et qu'on repart à neuf à partir des douze principes qui sont dans le document que nous soumettons à la consultation publique», a-t-elle rapporté.

Il arrive qu'un PPU soit écrit avant le début d'une consultation publique, a-t-elle ajouté. La consultation sert alors à valider, ou pas, ce que ce programme contient. Mais encore faut-il que la population ait pu en prendre connaissance, explique David Cliche.

«Simon, ça va déraper, prévient-il. Les gens vont dire n'importe quoi. Ils vont parler d'un projet qu'ils ne connaissent pas.»

À la Ville de Montréal, le relationniste François Goneau a indiqué au *Devoir* que le secteur de Pierrefonds-Ouest a fait l'objet d'une démarche de planification en 2005. La Ville de Montréal s'est basée sur les données qu'elle a alors obtenues pour effectuer l'analyse financière du projet et conclure «à la rentabilité financière fiscale pour la Ville de ce projet sur un horizon de 10 ans», a écrit le relationniste.

C'est aussi sur ces données que se base Montréal pour estimer les «charges de la Ville», évaluées à 40,2 millions de dollars «pour assumer les coûts associés au surdimensionnement des infrastructures d'égoût et d'aqueduc», a-t-il ajouté.

Ce chiffre de 40,2 millions, Dominique Ollivier n'en a pas entendu parler. «Je n'ai pas ce rapport technique là», a-t-elle reconnu. L'OCPM a cependant le pouvoir de demander à la Ville de fournir certains documents réclamés par les citoyens, a-t-elle fait valoir.

Avec Jeanne Corriveau
Le Devoir

Le directeur fondateur de l'Institut du Nouveau Monde (INM), Michel Venne, passe la barre à son adjointe, Julie Caron-Malenfant. La jeune patronne (elle aura 40 ans ce mois-ci) diplômée en administration des affaires et en science politique (2002) explique sa vision de l'organisme qui se consacre à la participation des citoyens à la vie démocratique.

Comment êtes-vous arrivée à la direction générale de l'INM ?

Je suis à l'INM depuis huit ans et j'ai été directrice générale adjointe pendant trois ans. Quand Michel Venne a annoncé son retrait, j'ai senti que c'était mon tour. Je m'inscris dans une continuité, pas en rupture, avec l'organisation.

Qu'aimez-vous dans cette organisation ?

J'ai toujours eu envie de faire un travail qui allait servir, qui aurait un impact plus ou moins grand autour de moi. J'aime écouter les gens.

L'INM est donc une sorte de grande oreille tendue à la société québécoise ?

Notre mission se résume en une phrase: accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. Concrètement, nos travaux servent à éclairer les décideurs dans leurs choix, entre les élections auxquelles les citoyens participent d'ailleurs de moins en moins.

Il s'agit d'un contrepoids de la démocratie représentative ?

Je dirais plutôt un complément. Nous sommes dans l'esprit du renforcement des institutions démocratiques avec notre université d'été, nos colloques, nos conférences, nos débats, nos rapports ou notre livre annuel *L'état du Québec*.

Où se situe l'INM sur l'échiquier politique ?

Nous n'avons pas de programme politique à défendre. Nous n'avons pas d'opinion comme organisation. Nous écoutons les opinions des gens et nous les relayons.



Julie Caron-Malenfant a rejoint l'INM en 2009.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Entendez-vous de la grogne monter ici contre les élites ou les institutions comme cette grogne gonfle un peu partout ?

Je sens surtout une envie de dialoguer, une envie de faire circuler les idées. L'INM propose des lieux de rencontres où les gens peuvent s'exprimer en toute confiance et dans le respect. L'INM cherche aussi à présenter toutes les options disponibles. Mais dans certains dossiers, oui, on en voit des citoyens en colère, dans les dossiers d'aménagement du territoire par exemple. Cette colère est traduite clairement dans nos rapports.

La consultation elle-même peut-elle devenir, sinon un moyen pour retarder la prise de décision, au moins une sorte de mécanique pour préparer à l'inéluctable ?

Cette idée circule. Nous, nous travaillons en mettant en œuvre ce que nous appelons les règles de l'art. Avec les années nous avons codifié notre pratique. La reddition de comptes et le suivi font partie de cet art de consulter. Je ne suis d'ailleurs pas prête à faire le procès

des décideurs dans ce contexte. On ne soupçonne même pas l'importance que peut avoir toute la démarche participative pour établir une confiance entre les décideurs et les citoyens.

Pouvez-vous donner un exemple concret des effets de vos consultations ?

Je vais citer un des premiers projets sur lesquels j'ai travaillé à l'INM, celui du jury citoyen sur la possibilité de permettre le financement des partis politiques par les entreprises. L'exercice nous a été commandé par le Directeur général des élections (DGE). Nous avons donc constitué un panel de façon aléatoire à partir de la liste électorale. Nous avons réuni un micropublic, un pompier volontaire, une étudiante en comptabilité, un professionnel à la retraite, etc. Nous avons accompagné nos jurés en les renseignant sur le financement des partis, en tenant des audiences publiques. Ils ont délibéré et leur verdict a rejeté l'idée du financement des partis politiques par les entreprises. Le DGE a reçu l'avis et d'autres recommandations, et les a déposés en commission

parlementaire en 2010. Certaines de ces recommandations ont été retenues.

Quels seront les axes de développement de l'INM sous votre gouverne ?

Nous allons développer davantage les technologies de participation citoyenne en ligne, les «civic-tech». Nous voulons nous assurer de trouver la même qualité dans les débats en ligne que dans les débats en présentiel. Les façons de s'engager ont changé avec les années. Les gens ne souhaitent plus nécessairement s'engager dans un parti politique ou se contenter de voter tous les quatre ans. Il faut se donner d'autres moyens de consulter la population. Nous allons aussi mettre l'accent sur la formation. On demande aux citoyens comme aux élus et aux fonctionnaires d'être compétents et habiles en consultation, alors il faut améliorer la formation à la participation publique. C'est la base. Il faut mieux maîtriser les règles de l'art.

Propos recueillis
par Stéphane Baillargeon
Le Devoir

L'architecture au coeur d'une vaste « conversation publique » à Québec

L'idée de doter la province d'une politique nationale de l'architecture n'est pas morte dans l'œuf.

Afin de la remettre à l'ordre du jour, une vaste « conversation publique » s'amorcera dès mardi prochain dans la Vieille Capitale.

C'est l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) qui est à l'origine de cette démarche devant se poursuivre jusqu'au 1^{er} juin.

D'ici là, des citoyens de 13 villes auront été consultés. Les populations de Québec, de Rouyn-Noranda, de Saguenay, de Rimouski, de Sherbrooke, de Longueuil, de Drummondville, de Saint-Jérôme, de La-

val, de Gatineau, de Joliette, de Trois-Rivières et de Montréal seront successivement invitées à s'exprimer.

Pour encadrer les échanges, quelques thématiques ont déjà été choisies par l'OAQ. Ainsi, les participants à l'exercice pourront notamment expliquer en quoi l'architecture influe sur leur vie quotidienne, ils auront aussi la possibilité de dire ce qui leur plaît dans les édifices et les lieux publics de leur voisinage ou encore de dire comment il faudrait s'y prendre pour sauvegarder le patrimoine bâti.

Lors d'une récente entrevue avec *La Presse canadienne*, la présidente de l'Ordre des ar-

chitectes du Québec, Nathalie Dion, a résumé à quoi serviront les renseignements récoltés par son organisation.

«Quand on aura terminé la tournée, on va colliger les informations et faire un bilan [...]. On veut s'en servir pour déposer un mémoire auprès du gouvernement demandant la création d'une politique nationale sur l'architecture, a-t-elle mentionné.

M^{me} Dion a ajouté que son organisation est bien consciente qu'un tel projet ne peut pas se réaliser en criant «lapin».

«On sait que l'adoption d'une politique, ça ne se fait pas sur le coin d'une table. Ça prend un travail de fond [...].

Ça fait quand même trois ans qu'on a démarré [le projet]», a-t-elle souligné.

Nathalie Dion a, cependant, soutenu que le jeu en vaudrait assurément la chandelle.

«Ça permettrait de doter l'État d'une vision commune de l'architecture [...], d'harmoniser les règles, les règlements, ce qui ferait en sorte que les bâtiments répondraient durablement aux défis d'aujourd'hui et de demain. On peut parler des changements climatiques, du vieillissement de la population, de la cohésion des communautés et de la préservation du patrimoine», a-t-elle plaidé.

La Presse canadienne



Chris Sununu
Gouverneur du
New Hampshire

Philippe Couillard
Premier ministre
du Québec

New Hampshire – Québec:
Renforcer nos liens économiques

CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

Lundi 20 mars 2017 • de 12 h à 14 h
Hyatt Regency Montréal • 1255 rue Jeanne-Mance

Déjeuner-causerie dans le cadre
de la Série *Politique* présentée par:



Avec l'appui de:



INSCRIVEZ-VOUS • WWW.CORIM.QC.CA • 514 340-9622

ACTUALITÉS

Nadeau-Dubois
ralliera-t-il
les militants
de 2012?

VICKY FRAGASSO-MARQUIS

L'ancien porte-parole étudiant Gabriel Nadeau-Dubois, qui aspire maintenant à devenir co-porte-parole et député de Québec solidaire, pourra-t-il attirer dans son giron les jeunes avec qui il avait créé un lien fort lors de la crise étudiante de 2012? Selon une spécialiste de la question, le militant âgé de 26 ans pourrait au moins consolider les gains de Québec solidaire dans les dernières années auprès de ces électeurs et qui sait, peut-être en inciter d'autres à s'impliquer dans le processus politique.

Valérie-Anne Mahéo, chercheuse postdoctorale au Département de science politique de l'Université de Montréal, rappelle que les jeunes militants qui s'étaient mobilisés lors de la crise étudiante ont été beaucoup plus nombreux à se ranger derrière Québec solidaire (QS) lors des élections de 2012 et de 2014. En 2014, de jeunes électeurs avaient aussi migré du Parti québécois (PQ) vers QS.

Selon M^{me} Mahéo, les idées de Gabriel Nadeau-Dubois résolument à gauche et loin du nationalisme identitaire pourraient aussi aider QS à rattraper plus large chez les jeunes. Dans une recherche réalisée avec le politologue Eric Bélanger, la chercheuse a découvert que les jeunes de la génération Y — âgés de 18 à 34 ans — formaient le groupe d'électeurs qui étaient les plus à gauche et les plus contre la charte des valeurs proposée par le gouvernement péquiste en 2014. Cette génération était aussi celle qui a le moins voté pour le PQ en 2014, selon cette même étude rendue publique en septembre 2016.

Exercer son droit de vote

Mais encore faut-il que les jeunes votent. À la dernière élection, les Y étaient deux fois plus susceptibles de s'abstenir que la génération X.

«Il [M. Nadeau-Dubois] pourrait aller chercher certains jeunes qui ne votent pas parce qu'ils ne sont pas forcément intéressés, mais il y en a certains du mouvement étudiant, de la frange plus radicale, qu'il aura plus de mal à aller chercher», a prédit la chercheuse.

Le principal intéressé compte travailler pour rejoindre ces jeunes. M. Nadeau-Dubois reconnaît que ces électeurs tournent le dos aux manières traditionnelles de faire de la politique, mais il souhaite s'inspirer de Bernie Sanders, candidat malheureux à l'investiture démocrate aux États-Unis, qui a toutefois réussi à créer un mouvement constitué en partie des plus jeunes de la société.

«Il y a de plus en plus de gens, et de jeunes, intéressés par l'action concrète, [par le fait de] poser des gestes concrets, quotidiens pour atteindre des objectifs clairs», a-t-il soutenu en entrevue téléphonique.

«Le dernier exemple, c'est Bernie Sanders aux États-Unis, qui a construit sa campagne de cette manière-là en s'inspirant des mouvements citoyens, en utilisant beaucoup la technologie. Québec solidaire peut et doit prendre ce virage-là», a-t-il expliqué.

M. Nadeau-Dubois reconnaît que le fait d'entrer en politique active pourrait lui nuire auprès de certains jeunes, qui pourraient lui reprocher de faire des compromis comme c'est souvent le cas dans le travail parlementaire.

Les jeunes des régions

Un autre défi se pose pour Québec solidaire, qui devra aussi rejoindre les jeunes des régions. Québec solidaire demeure un parti enraciné à Montréal : en 2014, ses trois députés ont été élus sur l'île. Valérie-Anne Mahéo fait remarquer que le militant a pu se créer un réseau avec la tournée «Faut qu'on se parle», qui a organisé des événements dans les quatre coins du Québec.

Québec solidaire élira ses nouveaux porte-parole le 21 mai prochain. Quant à l'élection dans la circonscription de Gouin, la date n'est pas encore fixée, mais elle doit avoir lieu au plus tard le 19 juin prochain, selon la loi. L'investiture de Québec solidaire se déroulera le 26 mars prochain. Peu importe ce qui lui arrivera au terme de ce processus, M. Nadeau-Dubois affirme qu'il s'impliquera dans le parti.

«Je souhaite que ce soit à titre de député de Gouin, je souhaite que ce soit également à titre de co-porte-parole. Si c'est seulement un des deux, voire aucun des deux, ça ne change rien à ma décision profonde qui est celle de m'en aller en politique parce que je pense que le Québec a besoin d'un nouveau», a-t-il conclu.

La Presse canadienne

« Il y a de plus en plus de gens, et de jeunes, intéressés par l'action concrète »

Gabriel Nadeau-Dubois

JEAN-FRANÇOIS
NADEAULa chronique fait relâche
cette semaine.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La députée de Vachon a encore une fois défendu sa volonté de cumuler des postes : tous les chefs de partis politiques le font, selon elle.

Martine Ouellet officialise sa candidature
à la chefferie du Bloc québécois

PAULINE GRAVEL

Martine Ouellet était rayonnante dimanche matin alors qu'elle officialisait sa candidature à la direction du Bloc québécois (BQ) au bureau de la permanence du parti, à Montréal. À cette occasion, elle a souligné que sa présence à Ottawa lui permettrait de préparer encore mieux l'indépendance du Québec.

Après la remise des 1700 signatures de soutien — qui respectent les conditions de 15 signatures dans un minimum de 25 circonscriptions — ainsi que le montant requis de 15 000\$ au président d'élection de la course, ce dernier a confirmé la candidature de Martine Ouellet, laquelle a confié s'être décidée à se lancer dans cette course en raison du dynamisme du BQ. «Le Bloc est un parti fort, qui bouge, qui rayonne par son énergie et son audace, [...] avec dix députés brillants, intelligents et qui ont une grande expertise», a-t-elle indiqué.

M^{me} Ouellet a affirmé qu'elle entend poursuivre, en collaboration avec tous les partis indépendantistes (le Parti québécois, Québec solidaire, Option nationale) et les organisations de la société civile, comme OUI-Québec, son projet de «50 + 1 réponses pour l'indépendance», un outil de vulgarisation sur les questions que soulève l'indépendance du Québec.

En conférence de presse, elle a rappelé les dossiers qui lui tiennent à cœur, dont celui de la renégociation de l'ALENA annoncée par Donald Trump. «Il est important que le Québec affirme ce qu'il souhaite dans cette entente, car tant que le Québec n'est pas indépendant, c'est le Canada qui négocie à notre place», a-t-elle fait remarquer.

Elle a promis de tout faire pour endiguer

l'exode des fleurons et des sièges sociaux québécois. «Le pouvoir qui permet d'empêcher l'exode des sièges sociaux est à Ottawa. Avec les députés du Bloc, je demanderai qu'aucune signature du gouvernement canadien autorisant l'exode d'entreprises québécoises ne se fasse sans l'accord du Québec», a-t-elle annoncé.

Le «vrai» Justin Trudeau

Martine Ouellet a fustigé l'attitude du premier ministre Justin Trudeau face aux pétrolières. «Justin Trudeau a fait du théâtre [à la Conférence sur le climat qui avait lieu en décembre 2015] à Paris. On a découvert le vrai Justin Trudeau cette semaine alors qu'il recevait un prix des pétrolières. Or, au Québec, nous ne voulons pas de l'oléoduc d'Énergie Est d'aucune espèce de façon. Les maires, les citoyens, les groupes environnementaux et plusieurs partis politiques disent qu'ils ne veulent pas d'Énergie Est. Mais tant que le Québec n'est pas indépendant, ce n'est pas lui qui prend la décision ultime», a-t-elle lancé.

Elle désire également s'attaquer à la lutte contre l'évasion fiscale, accusant le Canada de se traîner les pieds en cette matière. «Il est temps que le Canada cesse de retenir les informations concernant les entreprises québécoises [qui cachent des millions dans des paradis fiscaux] et qu'il les transfère au Québec afin que nous puissions agir», a-t-elle déclaré.

Quand on lui reproche de demeurer députée à l'Assemblée nationale alors qu'elle annonce sa candidature à la direction du BQ, elle réplique que tous les chefs de parti cumulent plus d'une fonction. «Je ne vois pourquoi ce serait plus difficile pour moi que pour Jean-François Lisée, Fran-

çois Legault et même Philippe Couillard, qui pour sa part cumule trois responsabilités. C'est clair que je continuerai d'être présente pour les citoyens de mon comté de Saint-Hubert. Le cumul des postes est la réalité de tous les chefs de partis politiques», a-t-elle rappelé.

«Ce n'est pas du tout un problème, c'est même un avantage de pouvoir avoir un pied à Ottawa et un pied à Québec, ça permet de mener un travail "transparlementaire", de mettre en lumière les incompétences du Canada et de voir comment le Québec pourrait faire mieux une fois indépendant», a-t-elle fait valoir. «La meilleure façon de préparer l'indépendance est au BQ, à Ottawa, parce que tous les outils dont nous avons besoin pour être reconnu comme un pays devant les Nations unies sont à Ottawa.»

M^{me} Ouellet salue l'arrivée de Gabriel Nadeau-Dubois en politique, lui qui tentera de se faire élire à l'Assemblée nationale sous la bannière de Québec solidaire. «C'est une bonne nouvelle pour l'ensemble du mouvement souverainiste qu'une personne qui s'est annoncée clairement comme indépendantiste décide de faire de la politique active», a-t-elle affirmé tout en indiquant qu'elle partage plusieurs points de vue avec M. Nadeau-Dubois dont son opposition au projet Énergie Est.

Martine Ouellet a également souligné le fait qu'elle peut compter sur le soutien d'une équipe pleine d'énergie qui provient de toutes les régions du Québec.

L'élection du nouveau chef du Bloc québécois aura lieu le 22 avril prochain et les candidatures sont acceptées jusqu'au 15 mars.

Le Devoir

Le ministère de la Défense nationale
peine à atteindre ses objectifs d'économiesLEE BERTHIAUME
à Ottawa

Alors que le gouvernement libéral fédéral subit de la pression à l'international pour augmenter ses dépenses militaires, le ministère de la Défense nationale peine à atteindre les objectifs d'économies et d'efficacité déjà formulés quant à l'administration des milliards de dollars qu'il reçoit chaque année.

Le plan de renouvellement de la Défense a été lancé avec faste en 2013 et visait à faire des économies totalisant entre 750 millions et 1,2 milliard de dollars, un montant qui pourrait être redirigé vers la formation, l'entretien et d'autres activités de première ligne.

Le plan sur cinq ans devait réduire le nombre de gestionnaires, centraliser les activités et accroître l'utilisation de simulateurs.

Des avancées ont été réalisées, avec des économies d'environ 265 millions ayant été utilisées pour répondre à d'autres «pressions financières», a fait valoir le porte-parole du ministère Daniel Le Bouthillier. Cela inclut l'achat de plus de pièces de rechange pour les véhicules militaires et l'investissement dans les centres de formation.

M. Le Bouthillier a affirmé par courriel que la Défense nationale se faisait une «grande fierté» de gérer de manière responsable les fonds publics et que le travail se poursuivait vers l'atteinte des objectifs.

JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE
Le ministre de la Défense, Harjit Sajjan

Le fait est que le ministère ne respectera pas sa cible de départ et qu'il aura besoin d'au moins 18 mois additionnels pour atteindre la dernière portion de son nouvel objectif de 700 millions en économies. Toutefois, même ce scénario pourrait être trop optimiste, alors que des documents internes montrent que les responsables travaillent à dégager des économies dans un certain nombre de secteurs qui n'en ont produit aucune jusqu'à maintenant.

Le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, a affirmé qu'il revenait à tous les ministères, particulièrement la Défense nationale, qui reçoit environ 20 milliards par année, de s'assurer que l'argent des contribuables est dé-

pensé intelligemment. «C'est ce à quoi s'attendent les Canadiens», a-t-il affirmé en entrevue à La Presse canadienne.

Mais M. Sajjan a aussi dit qu'il ne contraindrait pas le ministère à prendre des actions qui nuiraient à la capacité de l'armée d'accomplir son travail. «Je veux voir [les responsables] poursuivre les efforts, et ils le font. Mais je ne vais pas commencer à retirer des moyens qui vont enlever des capacités à nos soldats», a dit le ministre.

Les objectifs initiaux du ministère pourraient avoir été trop ambitieux, mais les efforts pour réduire le gaspillage et trouver des économies ont été inégaux au sein du ministère et de l'armée, a soutenu l'analyste David Perry, de l'Institut canadien des affaires mondiales.

«Si vous détaillez ces économies, elles sont d'une certaine façon inégalement distribuées. Certains secteurs du ministère ont pris [ces efforts] au sérieux, et d'autres, non», a-t-il fait valoir.

Le fait est que réduire le gaspillage demeure important, a dit M. Perry, étant donné que certaines portions de l'armée manquent encore de ressources et que les indices montrent de plus en plus qu'Ottawa n'envisage pas d'augmenter de manière considérable les dépenses en défense dans le budget qui sera déposé le 22 mars.

La Presse canadienne

ÉTATS-UNIS

L'enquête sur les fuites à la CIA se concentre sur les sous-traitants

Washington — Les autorités américaines responsables de l'enquête sur les fuites de documents concernant la CIA se concentrent sur d'anciens sous-traitants qui auraient pu être vexés d'avoir perdu un contrat avec l'agence américaine d'espionnage, révélait le *Wall Street Journal* dimanche.

WikiLeaks a diffusé mardi près de 9000 documents présentés comme provenant de la CIA, estimant qu'il s'agissait de la plus importante publication de données secrètes du renseignement jamais réalisée.

Le site y dévoile «la majorité de l'arsenal de piratage informatique» de la CIA, programmes

malveillants, virus, chevaux de Troie et autres logiciels pouvant infiltrer des appareils électroniques et en prendre le contrôle.

Une enquête a donc été ouverte pour savoir d'où provenaient les fuites et qui avait procuré ces données à WikiLeaks. Selon le site, les documents lui auraient été fournis par un groupe de sous-traitants privés de l'agence.

Les enquêteurs se sont dans un premier temps intéressés à une petite équipe d'informaticiens qui ont développé des logiciels pour l'agence et qui avaient apparemment des autorisations de sécurité. Ils travaillaient sur des projets de pira-

tage avec la CIA, selon le *Wall Street Journal*.

Citant des sources anonymes, le quotidien avance que certaines de ces personnes étaient «mécontentes», notamment après avoir perdu leur emploi. Elles auraient pu faire fuiter des données en représailles.

Des précédents

Que la fuite soit le fait de sous-traitants ne serait pas une grosse surprise. L'Agence de sécurité nationale (NSA), sœur de la CIA en quelque sorte, a en effet été ébranlée par les fuites d'Edward Snowden en 2013, qui travaillait pour une entreprise contractante de la NSA.

Et fin 2016, la même NSA a découvert qu'un autre collaborateur, Harold Martin, employé dans la même entreprise sous-traitante, avait dérobé et caché chez lui environ 50000 gigaoctets de documents et de données, dont certains éléments sensibles.

Mais les grandes fuites de documents ne viennent pas toujours de contractuels: Chelsea Manning, qui a donné à WikiLeaks des centaines de milliers de pages de correspondances diplomatiques en 2010, était analyste du renseignement dans l'armée.

Agence France-Presse



Marche à Montréal lors de la Journée nationale des autochtones

SCIENCE

Des recherches réconcilient Amérindiens et généticiens

Longtemps, les généticiens ont négligé la portée culturelle des résultats de leurs études, attisant la méfiance des Amérindiens. De nouveaux modèles de recherche permettent de dépasser ces clivages et de décrypter dans l'ADN les traces de la colonisation.

CATHERINE MARY

Le 18 février dernier, les cinq nations amérindiennes Colville, Nez-Percé, Umatilla, Yakama et Wanapum ont inhumé selon leurs rites sacrés, dans un lieu tenu secret, celui qu'elles dénomment «l'ancien». Elles le considèrent, depuis sa découverte en 1996, comme l'un des leurs. Les scientifiques, eux, avaient baptisé «homme de Kennewick» ce squelette vieux de 8500 ans, du nom de la ville de l'État de Washington à proximité de laquelle il avait été déniché, presque intact, par deux adolescents.

Deux dénominations révélatrices de l'antagonisme culturel qui, durant plus de vingt ans, alimenta la bataille opposant les scientifiques aux cinq nations amérindiennes réclamant la restitution de «l'ancien». Alors que des études de morphologie crânienne avaient affilié ce squelette au peuple Ainu du Japon et à un peuple européen, les études sur l'ADN ancien menées en 2014 l'ont au contraire affilié aux Amérindiens.

«À ma connaissance, c'est la première fois qu'un peuple autochtone bénéficie directement d'une étude génomique. [...] En deux ans, l'étude a permis à ces derniers d'obtenir ce qu'ils réclamaient depuis des années, et cela leur montre que quelque chose de bon peut sortir de la génétique», s'enthousiasme le généticien Eske Willerslev, de l'Université de Copenhague, dont l'équipe a produit les résultats ayant permis de trancher.

Mésentente profonde

Mais la mésentente entre Amérindiens et généticiens reste profonde, au point que certaines nations, comme les Navajos, refusent toute collaboration. L'origine? La négligence passée des généticiens envers les retombées culturelles et sociétales des résultats de leurs études.

L'ADN des peuples autochtones est pourtant précieux pour les scientifiques. Ils y recherchent les signatures génétiques des origines géographiques des premiers peuples dispersés sur la planète ainsi que les déterminants génétiques de maladies telles que le diabète ou l'arthrite, particulièrement fréquentes dans certaines populations.

Mais longtemps ces études ont fait fi du consentement des intéressés, les généticiens se contentant de prélever des échantillons biologiques qu'ils conservaient ensuite dans des congélateurs afin de pouvoir les réutiliser. D'où les procès intentés par les nations amérindiennes d'Amérique du Nord, dans les années 2000, contrai-

gnant parfois les généticiens à réparer leurs torts. Comme lorsqu'ils durent verser 700 000 \$ à la nation Havasupai en 2010, en compensation des études qu'ils avaient menées sur leur brassage ethnique, leurs prédispositions à la schizophrénie et leur taux élevé de consanguinité. Les modèles de recherche participative permettent l'implication des représentants des peuples autochtones, de la conception du projet à la publication des résultats.

En 2010, dans un discours intitulé *Culture: le langage silencieux que les généticiens doivent apprendre*, le biologiste Rod McInnes, président de la Société américaine de génétique, exhortait ainsi les 7000 participants de l'assemblée annuelle à se conformer à ces modèles de manière à mieux respecter les croyances et les revendications, et à partager les bénéfices des recherches.

Collaboration plus étroite

Si les généticiens consacrent désormais une part importante de leur temps à recueillir le consentement des populations autochtones, rares restent ceux à collaborer avec elles. Pour les pionniers, comme l'anthropologue Ripan Malhi de l'Université d'Illinois Urbana-Champaign, les recherches participatives font aussi émerger de nouvelles questions concernant l'histoire des anciens peuples colonisés.

Lors d'une collaboration, les Indiens de la nation Tsishian installée en Colombie-Britannique ont souhaité retrouver dans leur génome les traces de l'impact des maladies infectieuses importées par les colons. En comparant l'ADN prélevé sur les restes d'ancêtres à celui des Tsishianiens contemporains, les chercheurs ont pu relier la rareté d'un variant génétique fréquent dans cette nation à l'importation de la rougeole et de la variole par les colons. Selon ces résultats publiés en 2016 dans la revue *Science*, ce variant révélait l'adaptation des Tsishianiens à d'autres maladies infectieuses auxquels étaient exposés les Amérindiens avant l'arrivée des colons.

«Je pense que la voie est à la sensibilisation des futures générations de généticiens à la collaboration avec les communautés. Il y a une prise de conscience sur les bénéfices à long terme de ce type de recherche, plutôt que de prélever des échantillons d'ADN sans lien avec les membres des communautés. Cela génère des résultats plus informatifs que des articles tapageurs dans *Nature* ou dans *Science* [...]», conclut Ripan Malhi.

Le Temps

Un éboulement fait des dizaines de morts en Éthiopie

Addis Abeba — Au moins 46 personnes ont été tuées et des dizaines blessées par un immense éboulement d'ordures dans la plus grande décharge d'Éthiopie, en périphérie d'Addis Abeba, une catastrophe que les riverains attribuent à des travaux d'aplanissement sur la partie supérieure de cet océan de déchets. Quelques enfants figurent parmi les victimes, a ajouté une porte-parole de la municipalité. La plupart des personnes tuées étaient des «squatteurs» habitant sur cette décharge et fouillant quotidiennement les hauts amoncellements de déchets à la recherche d'objets susceptibles d'avoir de la valeur, a précisé la porte-parole. Koshe est depuis plus de 40 ans le principal lieu d'entassement des ordures d'Addis Abeba, capitale de 4 millions d'habitants. Selon les résidents interrogés par l'AFP, la décharge compte environ 300 habitants vivant dans une cinquantaine d'abris de fortune, dont quelques-uns ont été épargnés par l'éboulement.

Agence France-Presse



HECTOR RETAMAL AGENCE FRANCE-PRESSE

Une voiture endommagée par l'autobus gît dans un fossé à Gonaïves.

Incident entre un chauffeur de taxi et des policiers

Des policiers ont dû tirer sur un chauffeur de taxi apparemment en colère dans la nuit de samedi à dimanche à Montréal. On ne craint toutefois pas pour sa vie. L'incident est survenu peu avant minuit, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, alors qu'un inspecteur du taxi aurait tenté d'intercepter le chauffeur, âgé de 60 ans. Ce dernier aurait refusé de s'arrêter et aurait foncé sur l'inspecteur avec son véhicule. Appelés sur les lieux, les policiers auraient tenté de le raisonner. Une policière se serait avancée vers lui, et le chauffeur aurait foncé sur elle avec son véhicule, lui infligeant des blessures qui ne menacent pas sa vie. D'autres policiers présents auraient alors tiré sur l'individu. L'enquête a été confiée au Bureau des enquêtes indépendantes qui a fait appel à la Sûreté du Québec pour agir comme corps de police de soutien.

La Presse canadienne

Un autobus fonce dans une foule et fait des dizaines de morts en Haïti

AMÉLIE BARON à Gonaïves

Un autobus a foncé dans une foule de musiciens de rue dimanche dans la ville haïtienne de Gonaïves, tuant 34 personnes au total et en blessant 17 autres.

«Le bus a d'abord heurté deux piétons, faisant un mort et un blessé», a expliqué à l'AFP Marie-Alta Jean Baptiste, directrice de la protection civile haïtienne. «Il s'est alors enfui et s'est trouvé face à trois bandes de rara [des musiciens à pied, NDLR]. Il leur a foncé dessus et 33 personnes sont mortes.»

Arrivés rapidement sur place, les services de secours ont transporté les blessés à l'hôpital de la ville de Gonaïves, à environ 150 km au nord-ouest de Port-au-Prince, et les policiers ont contenu les

mouvements de colère de la population.

«Les gens qui n'ont pas été victimes de l'accident ont tenté de brûler l'autobus avec ses passagers dedans», a indiqué Faustin Joseph, coordonnateur de la protection civile pour le département de l'Artibonite.

Retour au calme en après-midi

M. Joseph a d'abord expliqué que le chauffeur avait été «placé en sécurité dans le commissariat de Gonaïves» avec les passagers. Mais la police a ensuite indiqué qu'il avait fui avant l'arrivée des agents sur le site de l'accident et qu'elle tentait de l'identifier. Il travaillerait pour Blue Sky, une compagnie qui assure des trajets entre les principales villes du nord d'Haïti et la capitale.

Des incidents ont aussi été observés dans la zone où le chauffeur a commis le délit de fuite, mais la situation était redevenue calme dans l'après-midi, selon les autorités locales, et les passagers du bus ont pu sortir du commissariat. Le tronçon de route où s'est produit le drame est une ligne droite sans aspérité, d'après

une journaliste de l'AFP qui s'est rendue sur place.

Le président haïtien, Jovenel Moïse, s'est dit «consterné par cet accident» et a transmis «au nom de l'ensemble du gouvernement, ses sincères condoléances aux familles et proches des victimes de ce drame de trop sur nos routes nationales», selon un communiqué.

M. Moïse, qui évoque «un camion en provenance du Cap-Haïtien [qui] aurait heurté des fêtards», a également exhorté «les usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance».

Il a enfin demandé «l'ouverture d'une enquête au plus vite pour faire la lumière sur cette tragédie».

Les Gonaïves, troisième ville du pays, compte quelque 300 000 habitants.

Haïti est le pays le plus pauvre des Caraïbes. En février, les autorités haïtiennes et des organisations humanitaires ont chiffré à 300 millions de dollars la somme nécessaire en 2017 pour fournir une assistance vitale aux plus vulnérables, notamment ceux affectés par l'ouragan Matthew en octobre de l'année dernière.

Agence France-Presse

Entrepreneurs
Pensez ProgrammeUP2.com
(450) 447-0462

- JE N'AI PLUS DE PLAISIR
- ENCORE DES PLAINTES
- JE DIRIGE UNE GARDERIE
- PERSONNE NE FAIT DE SUIVIS...
- IL Y A JUSTE MOI QUI RAME!
- LAISSE FAIRE, JE VAIS LE FAIRE!
- C'EST LA FAUTE DE PERSONNE JE SUPPOSE...
- ON FAIT TOUJOURS LES MÊMES ERREURS
- JE PASSE MON TEMPS À ÉTEINDRE DES FEUX

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Résultats des tirages du : 2017-03-11

LOTTO QUÉBEC

649 06 10 11 44 compl. 23 42 47

70160786-02

Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$

+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$

Extra 0328485

Résultats des tirages du : 2017-03-10

LOTTO MAX 01 11 15 20 36 41 47 compl. 33

Prochain gros lot (approx.) : 10 000 000 \$

6196168

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SOCIÉTÉ

Ces adolescents qui flirtent avec le pouvoir

Enfants des réseaux sociaux, ils peuvent se propulser sur la scène publique, malgré leur inexpérience

Entrepreneurs à succès, militants invités jusqu'à l'ONU, nouvelles icônes de la politique et du spectacle... Ces temps-ci, les adolescents oublient de faire leur crise, trop occupés à servir de modèle aux adultes, ces vieux irresponsables. Décryptage.

JULIE RAMBAL

Qu'est-il arrivé aux adolescents ? On les avait laissés grimaçant des égoportraits en rafale sur Snapchat et défilant la dernière youtubeuse beauté, on les retrouve en train de chercher des remèdes aux maux contemporains, et même de recevoir les plus vénérables honneurs, telle la Pakistanaise Malala Yousafzai, Prix Nobel de la paix 2014, à 17 ans, pour son combat pour l'éducation des filles.

Ou tel le Néerlandais Boyan Slat, lauréat du prix Champion de la terre, « la plus haute distinction environnementale discernée par les Nations unies qui récompense les visionnaires ». Ce garçon peaufiné depuis ses 16 ans un système pour débarrasser les océans de leurs déchets plastiques et a déjà reçu 2 millions de dollars de financement.

Maturité

Il y a un mois, c'est Rowan Blanchard, 15 ans, qui électrisait 750 000 personnes à Los Angeles, durant la Marche des femmes contre Donald Trump, par un discours empreint de maturité. La jeune actrice de l'écurie Disney, qui se définit elle-même comme « queer » (qui n'adhère pas à la vision binaire des genres et des sexualités), milite depuis son premier bouton d'acné pour les droits des minorités, et profite de ses 4,9 millions d'abonnés sur Instagram pour ouvrir les consciences.

Encore plus précoce, Zuriel Oduwale, 14 ans, est déjà considérée comme la future Larry King, l'ex-journaliste vedette de la chaîne CNN. Elle réalise des films depuis ses 10 ans et a déjà interviewé pléthore de chefs d'Etat et grands patrons. A croire que les adolescents ont décidé de zapper l'âge ingrat pour donner une leçon de conscience morale aux adultes, ceux-là mêmes qui s'apprentent à leur léguer un monde pourri...

Génération ambition

Chaque année, le magazine *Times* établit d'ailleurs sa liste des 30 jeunes pousses les plus influentes. Au hasard du cru 2016 : un p.-d.g. d'une entreprise de drones de 19 ans, une icône transgenre de 17 ans, une autre demoiselle de 17 ans en passe d'avoir trouvé un moyen d'endiguer la sécheresse au Sahara, quelques médaillées d'or sous Clearasil, Gaten Matarazzo, 14 ans, acteur de la série *Stranger Things* (avec des héros ados très mûrs, bien sûr), mais aussi atteint d'une maladie génétique rare qu'il médiatise pour faire avancer la cause, ou encore Maddie Ziegler, ballerine prodige de 14 ans qui envoûte Hollywood après avoir viré dans les clips de la chanteuse quadragénaire Sia.

« Désormais, des filles de 14 ans inspirent des chanteuses de 40 ans, constate Romano Marcello, chargé d'enseignement en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Neuchâtel. Les adolescents ont toujours eu besoin de s'exprimer, d'être autonomes et respectés. Mais dans une société du faire savoir, où chacun est devenu média, les plus audacieux savent se faire vite remarquer. Le culte du jeunisme offre également un nouveau regard valorisant sur l'ado : l'adulte a tout intérêt à le trouver cool... sous peine de passer pour un réac. »

Nés avec un écran

Plus question, donc, de sur-nommer ironiquement les individus de cette génération les « têtes baissées » (pour leur nez plongé en continu dans leur téléphone), tant leur maîtrise des technologies fait des étincelles. Il faut dire qu'ils

sont nés avec un écran tactile en guise de hochet, et le déjà croulant Mark Zuckerberg (32 ans) n'a qu'à bien se tenir.

Dans sa liste des adolescents influents, le *Times* n'oublie d'ailleurs pas Ben Pasternak, un Australien de 17 ans qui emploie 20 personnes, et que la presse techno surnomme évidemment « le prochain Steve Jobs ». Ses inventions ? Des jeux tous numéros un sur l'Apple Store, et surtout « Flogg », une application de revente de vêtements entre jeunes.

Séduits par les marques

Selon le *Financial Times*, les néopubères sont d'ailleurs des courtiers nés, grâce à leurs ruses vestimentaires sur le 2.0 : « La mode pour ados est à la pointe des pratiques des salles de marchés, il s'agit d'une sous-culture dans laquelle des piles de vêtements et chaussures sont achetées principalement pour en tirer un bénéfice à la revente », s'exclame le journaliste financier John Gapper.

« Ne vous apitoyez pas sur les ados manipulés par les marques. Ceux que je connais sont durs en affaires. Contrairement à leurs parents, ils sont nés dans un monde de marchés "liquides" et de transparence des prix. »

Romano Marcello abonde. « Les adolescents sont des clients porteurs d'économie et ont un pouvoir d'achat décuplé par rapport aux générations précédentes. Ils savent obtenir tout ce qu'ils désirent en passant des heures à échanger des combines sur les réseaux sociaux, ou en faisant du socio-financement auprès de la famille, voire en complétant la somme en travaillant. Les marques cherchent donc à la séduire en priorité, et en désignent certains comme ambassadeurs. Ce qui les valorise encore plus, mais les piège aussi. »

En 2016, Burberry choisissait donc Brooklyn Beckham, 17 ans et « fils de » (Victoria et David) comme tête d'affiche de sa campagne de mode. Une inexpérience professionnelle totale, mais 9,2 millions d'abonnés Instagram. Les vieux photographes patentés publiaient une tribune courroucée dans le quotidien anglais *The Guardian*, les jeunes consommateurs compulsifs s'exaltaient sur ce beau gosse exhibant nonchalamment son nouveau Leica... Après tout, même Corneille savait que la valeur n'attend pas le nombre des années.

Le stress du succès

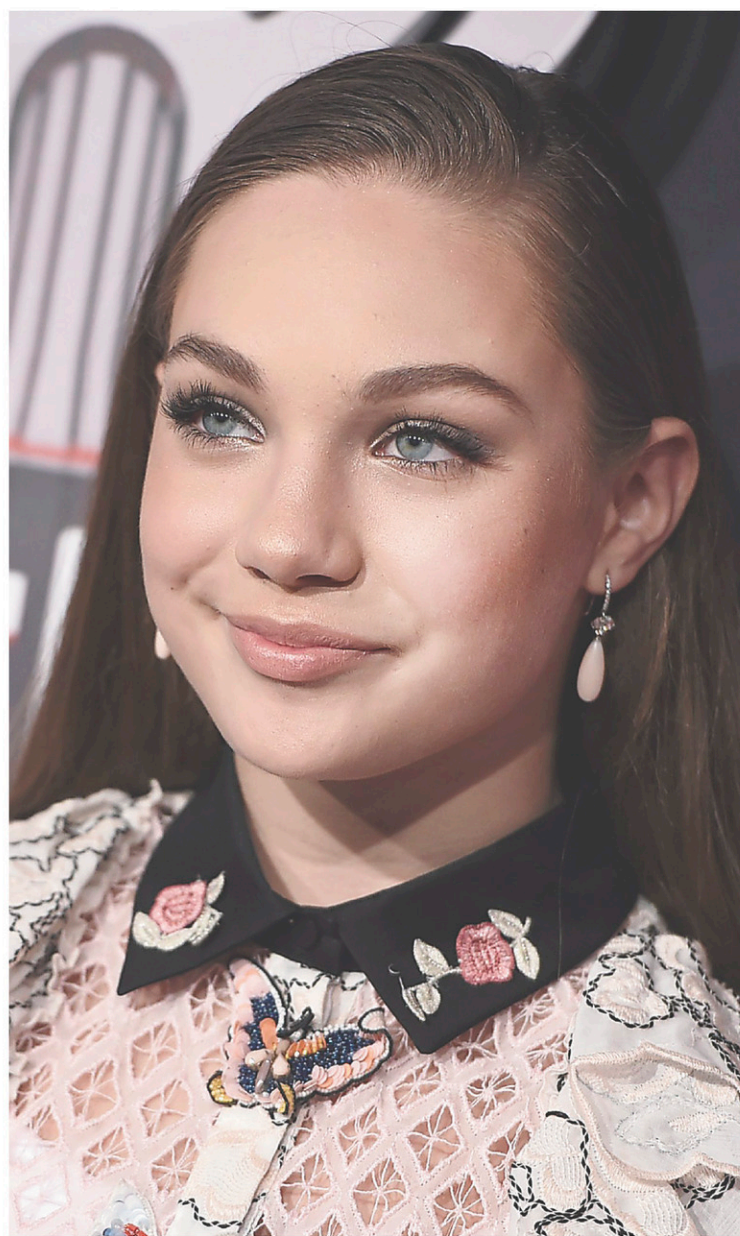
Certains prétendent que c'est leur naissance dans un monde en déconiture — 11 septembre 2001, krach de 2008, nature déclarée condamnée — qui leur a solidement vissé la tête sur les épaules, et rendus plus responsables que leurs désolants parents « quinquados ». Oui, mais pas tous.

« Cette fascination pour les adolescents ne se focalise que sur des jeunes qui correspondent le mieux à nos idéaux de performance et de réussite, explique Jocelyn Lachance, chercheur en socio-anthropologie de l'adolescence. Car en réalité, les jeunes subissent une véritable "adophobie" : les adultes n'ont jamais éprouvé autant de crainte à l'égard des jeunes, et projettent sur eux tout ce qu'ils n'aiment pas chez eux-mêmes. On dit les ados fainéants, harceleurs, champions des conduites à risques... »

Ce qui n'est pas plus vrai qu'hier, et pas pire que chez les adultes. La véritable adolescence contemporaine, ce sont des jeunes de plus en plus stressés, qui se sentent responsables de leur parcours de plus en plus tôt, et sont maintenant écrasés par ces petits génies qu'on leur agit sous le nez comme modèles d'exemplarité. »



La jeune actrice Rowan Blanchard, 15 ans, a électrisé 750 000 personnes à Los Angeles, durant la Marche des femmes contre Donald Trump, par un discours empreint de maturité.



Maddie Ziegler, ballerine prodige de 14 ans



Brooklyn Beckham, mannequin

ASTRONOMIE

Un lobby pour Pluton

Depuis quelques semaines, un groupe de « Plutoniens » fait campagne pour rendre à Pluton son statut de planète. Mais ses efforts sont voués à l'échec, écrit l'astronome Michael Brown dans le *New Scientist*.

La décision définitive relève de l'Union astronomique internationale, le seul organisme « autorisé » à nommer des corps célestes. En 2006, après des années de débats, elle créait la catégorie « planète naine » pour Pluton et quelques autres astéroïdes.

Rien n'a changé depuis 2006, si ce n'est la mission *New Horizons*, cette sonde spatiale de la NASA qui est passée à proximité de Pluton l'an dernier.

Or la campagne « pro-Pluton » est dirigée par le scientifique en chef de cette mission, Allen Stern. La raison principale pour avoir démis Pluton en 2006 était qu'on découvrait — et qu'on continue de découvrir — de plus en plus de petits mondes aux confins de notre système solaire, dont plusieurs seraient assez gros pour passer eux aussi dans la catégorie « planète » si on changeait les critères pour y réadmettre Pluton.

Au nom de tous les jeunes et moins jeunes qui devraient retenir non plus neuf noms de planètes, mais des dizaines, voire des centaines, les astronomes ont choisi jusqu'ici de s'en tenir à la décision de 2006.

Agence Science-Press

SANTÉ

Épidémie de rougeole, la nouvelle menace

Ceux qui sont contre la vaccination pourraient bien se réjouir en 2017 de leur première grande victoire : grâce à eux, on pourrait assister à la première grande épidémie de rougeole en Amérique du Nord en un demi-siècle.

Selon le pédiatre américain Peter J. Hotez, on en voit déjà les premiers signes avant-coureurs dans son Etat, le Texas. On y recensait cet automne 45 000 enfants qui ont reçu une « exemption non médicale », c'est-à-dire le droit de refuser d'être vacciné à l'école, pour des raisons religieuses ou personnelles.

Et un mouvement local fait campagne pour inciter les parents à connaître et à utiliser cette « clause de conscience », alerte dans le *New York Times* Peter Hotez, qui est aussi directeur du Centre pour le développement des vaccins à l'Hôpital pour enfants du Texas.

Un mythe qui a la vie dure

Le mythe d'un lien entre vaccin et autisme pourrait même regagner du terrain, avec l'intérêt que semble porter le président Donald Trump à l'un des chefs de file du mouvement antivaccination, l'activiste Robert Kennedy Jr.

La rougeole, comme la vaccination tend à nous le faire oublier, a déjà été l'une des maladies les plus dangereuses, en partie parce qu'elle est l'une des plus contagieuses : avant la généralisation du vaccin, les services de santé estimaient qu'une seule personne infectée pouvait en contaminer plus d'une douzaine.

Cela signifie que plus le nombre d'enfants non vaccinés augmente, plus le risque qu'un enfant ou un adulte infecté contamine des enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de recevoir le vaccin augmente lui aussi.

Dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 100 000 enfants meurent chaque année de la rougeole.

Agence Science-Press

Le Temps

ÉDITORIAL

TRUMP CARE

Le cafouillage

Aux États-Unis, l'Obamacare aura fait progresser depuis six ans l'idée que l'accès aux soins de santé est un droit, non un privilège. Il représente dans l'histoire sociale américaine un progrès majeur. Manifestement imperméables à tout souci de justice sociale, les républicains sont en train d'y mettre le feu dans une précipitation inqualifiable. Seule chose à les faire hésiter: leurs froids calculs électoraux — à moins de deux ans des législatives de mi-mandat présidentiel.



Stephen Bannon, idéologue en chef de l'homme qui fait maintenant office de président des États-Unis, professait il y a quelques semaines la « déconstruction de l'État administratif » — comme en écho lointain au projet de « réingénierie de l'État » défendu à une autre époque au Québec par Jean Charest. C'est dans cette logique de « déconstruction » que les républicains au Congrès ont commencé la semaine dernière à démanteler l'Affordable Care Act (ACA), mis en place par le gouvernement Obama à partir de 2011. La maladresse avec laquelle ils procèdent risque d'avoir un impact délétère sur la possibilité pour des millions d'Américains de se faire soigner sans que cela les ruine. Ce dont la population, y compris au sein de l'électorat républicain, prend acte sans cacher que la démarche gouvernementale n'est guère rassurante.

Elle l'est d'autant moins que les républicains se chamaillent autour du projet de remplacement de l'ACA — trop à droite pour ses plus modérés, trop à gauche pour les tenants purs et durs de l'idéologie anti-taxe et antiréglementaire, révoltés par cet « Obamacare light ». Leurs débats tirailés montrent en fait qu'ils sont pris au piège, s'agissant de respecter la promesse de l'imprévisible président Trump de déréguler le marché de la santé sans compromettre l'élargissement sans précédent de la couverture que l'Obamacare a permis d'atteindre. La quadrature du cercle, en somme. Quadrature idéologique tout autant que fiscale.

L'Obamacare est un montage fort compliqué de mesures diverses — sous forme de subventions, de crédits d'impôt et de nouvelles taxes à hauteur de centaines de milliards de dollars — combinées à un élargissement crucial des critères d'admissibilité au Medicaid, l'important programme fédéral d'assurance maladie créé en 1965 sous Lyndon Johnson et son programme de « Great Society » à l'intention des foyers à faible revenu. Ce patchwork a permis que soient assurées 20 millions de personnes qui vivaient auparavant sans assurance et de faire chuter, à un niveau sans précédent, le taux de non-couverture de 16 à 9% de la population.

L'ACA a le mérite d'avoir réussi à discipliner le monde de l'industrie et de l'assurance médicales et à contrôler pour la grande majorité des clients les hausses de primes, contrairement à ce que prétendent les républicains. L'ACA est le résultat d'un grand arrangement du gouvernement avec ce marché de la santé qui, contre la promesse de millions de nouveaux consommateurs, a accepté d'assumer de nouvelles taxes afin que puisse être financée la réforme.

C'est ce casse-tête complexe que M. Trump et les républicains veulent, avec leurs gros sabots, « abroger et remplacer » en éliminant les taxes qui ont été imposées aux nantis et aux entreprises sous Obama; en refermant l'accès au Medicaid; et en supprimant l'obligation qui était faite dans l'Obamacare d'y souscrire sous peine d'amende, ce à quoi ils ont des objections aveuglément viscérales. Mais ils s'engagent en même temps à conserver les mesures les plus populaires contenues dans l'ACA, notamment la possibilité pour les enfants de conserver l'assurance de leurs parents jusqu'à l'âge de 26 ans et l'interdiction pour les assureurs de refuser d'assurer des gens pour cause d'antécédents médicaux. Formule budgétairement intenable, comme il va de soi que le système ne pourra pas garantir une couverture généralisée si l'ensemble de la société (nantis et jeunes adultes compris) n'y participe pas.

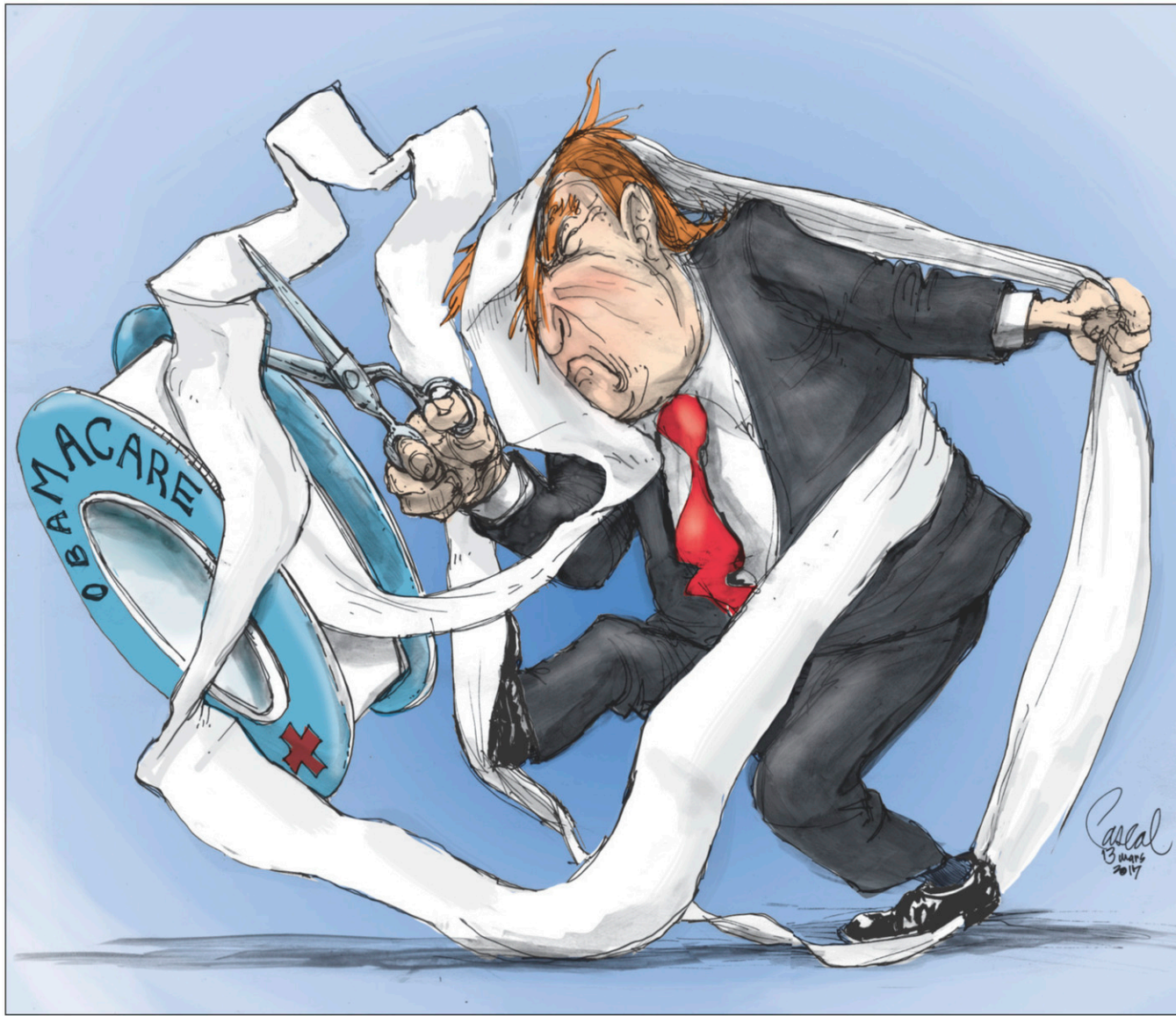
Avec le résultat qu'en vertu du « Trumpcare », la majorité des 20 millions de nouveaux assurés n'auraient plus les moyens de se procurer de l'assurance maladie, avancent la plupart des experts. De l'Association américaine des infirmières à l'Association médicale américaine en passant par les représentants des hôpitaux et des assureurs, tous jugent inadéquats le plan de remplacement républicain. Une « monstruosité », écrivait carrément Paul Krugman vendredi dans le *New York Times*. « Les faits et l'analyse sérieuse sont les ennemis de la droite moderne. »

Toujours est-il que la Maison-Blanche et le leadership républicain s'emploient à faire l'unité des troupes législatives autour de cette monstruosité dans l'espoir d'en voter la loi avant Pâques. En parallèle, M. Trump tiendra une série de ralliements de promotion à travers le pays. Le populonarcissique qui l'habite n'est pas insensible au sort des gens qui l'ont élu. Il est cependant très clair que cette sensibilité a des limites.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Bravo, Gabriel !

Bravo à Gabriel Nadeau-Dubois pour son courage et sa détermination. Oui, Gabriel a un gros ego, mais cette caractéristique peut devenir un atout en politique. Sa fougue aura tôt fait de lui écorcher quelques dents, mais il saura vite la maîtriser. Le tandem Gabriel Nadeau-Dubois et Manon Massé d'une part et Paul St-Pierre-Plamondon de l'autre devraient ranimer l'étincelle chez les jeunes qui pourront se reconnaître dans ce nouveau courant d'énergie. Le défi lancé aux grands partis sera sans doute salutaire pour la suite des choses. Le Québec est en train de produire ses nouveaux dirigeants qui seront, je crois, mieux formés et plus au fait des besoins de la population dans son ensemble.

Sylvia Pelletier-Gravel
 Gatineau, le 11 mars 2017

Les marchands d'art

Lettre ouverte à la direction
 du Carrefour international du théâtre

Ainsi donc, vous avez jugé bon d'apporter votre contribution au musèlement de la diffusion de la culture en annulant la venue à Québec de la pièce *Djihad* d'Ismaël Saïdi. Après l'incroyable bourde de la Maison de la littérature de Québec envers Djemila Benhabib, voilà donc au tour du Carrefour international du théâtre de museler la diffusion de la culture au Québec. Depuis quand le Carrefour se fait-il la courtoise de transmission de l'étroitesse d'esprit de cer-

tains fonctionnaires de l'Hôtel de Ville de Québec, et de certains directeurs d'école? Vous auriez pu alors proposer à Ismaël Saïdi d'incorporer sa pièce à la programmation du Carrefour.

Au lieu de cela, vous vous êtes enfoncé dans la langue de bois bête, indigne de « passeur » de la culture. Vous avez répondu à Ismaël Saïdi que *Djihad* aurait mis en péril, selon vos termes, des « rapprochements sensibles » et « fragiles » avec les musulmans. Vous croyez donc que ces rapprochements sont basés sur la censure des œuvres d'art? Or, le but de l'art est justement d'ébranler les forteresses des certitudes érigées sur des lieux communs. Comment pouvez-vous prétendre faire circuler l'art au Québec si au préalable vous quetez l'aval de ceux qui veulent museler? Que faites-vous de la liberté d'expression, de la libre circulation des idées, de l'État québécois laïque? L'art circule envers et contre toute doxa, religieuse ou étatique. Vos arguments fallacieux ne font que donner du poids à l'intolérance. Votre vision étriquée et réductrice ne peut que fragiliser le « vivre ensemble ». C'est l'art qui permet de transcender nos différences et nous unit dans la recherche de la liberté, fondamentale à tout humain. Et dire que le Collège de Maisonneuve propose le soccer et le théâtre pour contrer la radicalisation! Vous êtes en retard sur votre temps! Les grands dramaturges d'hier et d'aujourd'hui ne seraient pas fiers de vous, costumée ainsi en marchande de l'art.

Huguette Poitras, écrivaine
 Québec, le 12 mars 2017

L'aide à mourir

S'il est un sujet qui devrait être laissé à chaque individu, c'est bien l'aide à mourir. La vie est fragile, j'ai pu le constater au cours des dernières années à la suite d'une rencontre avec le cancer. Aujourd'hui, je suis en rémission, mais lorsque, après l'ablation d'une tumeur il y a quelques années vers deux heures du matin allongé dans un lit d'hôpital je pensais à mon avenir, je me suis promis que jamais je ne laisserais qui que ce soit décider à ma place de la suite de ma vie.

Le débat sur l'aide à mourir qui traîne en longueur surtout à cause de questionnements de moralistes, vendeurs de faux espoirs, de *pushers* de religions qui n'ont aucune idée ce qu'est le bonheur de se faire réveiller la nuit par un cri d'un enfant ou d'attendre un adolescent au petit matin. Ces gens n'ont aucune place dans ma vie et n'auront aucun droit de décider du moment où je devrais mourir si une éventuelle souffrance l'exigeait.

Mon questionnement est clair, pourquoi ce débat sur l'aide à mourir? Une personne qui souffre au point de vouloir mettre fin à sa vie devrait avoir droit à une injection qui le libèrera d'une invivable souffrance.

Ce droit à une fin de vie avec un minimum de dignité n'appartient pas à un comité quelconque, mais uniquement à celui qui souffre et à ses proches. Toute autre solution à cette situation n'a aucune raison d'être.

Jean Chenay
 Sherbrooke, le 11 mars 2017

LIBRE OPINION

L'incohérence de la laïcité « ouverte »

DANIEL BARIL

Vice-président du Mouvement laïque québécois

Le Québec a vécu un nouvel épisode révélateur de la confusion qui règne autour de la laïcité avec la saga du crucifix de l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec. Le débat autour de cette question dépasse le seul enjeu du crucifix en question et mérite qu'on s'y attarde.

Le principal argument exprimé par les opposants au retrait du crucifix peut se résumer ainsi: on retire les symboles identitaires de la majorité et on laisse les autres religions s'afficher. Cet argument n'a de poids que dans le contexte flou de la laïcité ouverte où, tel que le recommandait le rapport Bouchard-Taylor, on retire les symboles religieux des institutions publiques (qui sont forcément chrétiens) tout en permettant aux fonctionnaires et agents de l'État d'afficher leurs propres symboles religieux (qui sont autres que chrétiens). Agir de la sorte crée une apparence de privilège accordé aux uns et refusé aux autres, d'où le sentiment de frustration ressenti par plusieurs.

On ne peut pas laisser entrer par la porte arrière ce que l'on a retiré par la porte avant. Si l'État adopte une loi interdisant l'expression de croyances religieuses sous quelque forme que ce soit dans les institutions publiques et retire

ses propres symboles religieux là où cela est possible, il n'y a plus d'ambiguïté ni de vide que le premier dévot s'empresserait de combler. Le défaut d'avoir opté pour cette avenue a valu au projet de loi sur la laïcité présenté par le gouvernement Marois l'étiquette de catho-laïcité et des accusations de xénophobie.

[...]

Vous avez dit « patrimoine » ?

Pour amener l'hôpital du Saint-Sacrement à revenir sur sa position, le gouvernement Couillard a sorti l'argument du patrimoine. Qu'est-ce qui est patrimonial dans cette affaire? L'objet lui-même? Sa signification? Son lien avec l'histoire de l'établissement? Son rappel du catholicisme des Québécois? Il faudrait savoir. Il faudrait surtout savoir en quoi ceci affecte cela. Le patrimoine originel de l'établissement est parfaitement conservé par le maintien du nom d'origine malgré son intégration à un centre hospitalier universitaire.

L'histoire récente des institutions publiques nous fournit de nombreux exemples de modifications qui n'auraient pas été possibles avec l'argument du patrimoine avancé aujourd'hui. À Québec, l'Institut de santé mentale s'appelait à l'origine Hôpital Saint-Michel-Archange. Le cégep Garneau a été fondé à partir du Collège

des Jésuites. Celui de Limoilou à partir du collège Saint-Jean-Eudes. À Montréal, l'hôpital Louis-H.-Lafontaine s'appelait Saint-Jean-de-Dieu. Le cégep du Vieux-Montréal a été créé entre autres à partir du collège Sainte-Marie, celui de Rosemont provient de l'Institut Cardinal Léger et le collège Maisonneuve était l'Externat Sainte-Croix.

On pourrait trouver quantité d'exemples du genre dans toutes les régions du Québec. En laïcisant les noms de ces établissements, a-t-on vraiment porté atteinte au patrimoine religieux ou historique? Ce ne serait pas très sérieux de le penser.

On a aussi oublié que le crucifix du Salon bleu de l'Assemblée nationale a déjà eu son jumeau au Salon rouge. Ce dernier a été retiré on ne sait quand et sans causer le moindre émoi. Les historiens nous rappellent par ailleurs que l'actuel crucifix du Salon bleu classé « patrimonial » par une motion du gouvernement Charest en 2008 n'est pas celui apposé par Duplessis en 1936 et qui a été remplacé en 1982. De quel patrimoine parlait-on exactement?

La ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, s'en est pour sa part remise au projet de loi 62 sur la neutralité religieuse de l'État en précisant que l'objectif de ce projet de loi « n'est pas de retirer les éléments de notre patrimoine culturel et religieux ».

En clair, la portée de l'article 13 du projet de loi 62 est de ne pas obliger les institutions publiques à retirer de leur patronyme ou de la toponymie les appellations à caractère religieux.

En quoi cette absence de contrainte invalidait-elle le retrait du crucifix, geste motivé par le respect de la liberté de conscience des usagers de l'hôpital? Par quelle logique une absence d'obligation deviendrait-elle une interdiction? Personne n'a relevé ce sophisme implicite dans l'intervention de la ministre Vallée.

Quoi qu'il en soit de l'aspect patrimonial ou non de cette affaire, le jugement de la Cour suprême dans la cause de la prière à Saguenay est ici fort pertinent: « La neutralité de l'État, écrivait la Cour, impose à celui-ci de ne pas encourager ni décourager quelque forme de conviction religieuse que ce soit. Si, sous le couvert d'une réalité culturelle, historique ou patrimoniale, l'État adhère à une forme d'expression religieuse, il ne respecte pas son obligation de neutralité. »

Entre un projet de loi sans portée et qui ne sera sans doute jamais adopté — et un jugement de la Cour suprême, lequel a le plus de poids juridique? Loin de clarifier les choses, les interventions du gouvernement Couillard ont ajouté à la confusion. Cette confusion risque de nous replonger dans un autre psychodrame collectif à la première occasion.

IDÉES

Monsieur Trudeau, que voulez-vous dire par « valeurs canadiennes » ?

ANDRÉ JACOB

Professeur associé, UQAM

Dès qu'il en a l'occasion, le premier ministre Justin Trudeau serine le même refrain : « *je vais être clair dans ma défense et dans ma promotion de valeurs canadiennes* ». Mais quel message concret faut-il comprendre? Nul ne le sait. Plusieurs questions restent en suspens. Il laisse la porte ouverte à mille interprétations...

En analysant ses actions, il charme peut-être, mais il ne va jamais au fond des choses. Pourquoi? En utilisant un discours aussi vague, le premier ministre tente-t-il de prévenir les critiques? Ou fait-il semblant d'être toujours positif? En réalité, avec un tel leitmotiv, il peut dire une chose et son contraire en couvrant tous ses arguments du parapluie fourre-tout des valeurs canadiennes. En y faisant référence sans veston ni cravate, avec l'air désinvolte d'un jeune vendeur de voitures, il semble parvenir à faire avaler à peu près n'importe quoi. Reconnaissons qu'il s'agit là d'une tactique de communication racoleuse plutôt astucieuse.

À quelles valeurs canadiennes renvoie-t-il quand il aborde les questions relatives à la sécurité et à la course aux armements? Jusqu'où va-t-il aller dans la lutte contre les armes nucléaires et les armes de destruction massive? Va-t-il emboîter le pas au président américain en augmentant les budgets militaires? Quelles valeurs canadiennes justifieraient de telles positions? Et que dire de la vente de blindés à l'Arabie saoudite? Le nouveau Programme pour la stabilisation et les opérations de paix semble prometteur, mais peu connu et encore passablement maquillé par le discours sur les valeurs.

Qu'en est-il par rapport à la protection des droits des réfugiés et des immigrants? Bien malin qui peut prédire quelles valeurs canadiennes le premier ministre va évoquer face aux velléités du président Trump de serrer la vis d'une façon radicale et d'expulser des dizaines de milliers de personnes.

De quelles valeurs canadiennes est-il question dans les suites timides que son gouvernement semble donner au rapport de la Commission vérité et réconciliation sur les enjeux reliés aux droits et au développement des communautés autochtones, tout particulièrement en considérant la situation de pauvreté endémique qui touche plusieurs de ces communautés?

Y a-t-il lieu de s'étonner quand le premier mi-



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

La référence constante aux valeurs canadiennes ne remplace pas l'explicitation de positions politiques cohérentes et consistantes.

nistre se dit ouvert à la discussion avec le président Trump au sujet de la fermeture des frontières? À ce jour, le gouvernement du Canada s'est montré très timide à ce sujet... au nom des valeurs canadiennes.

Expressions fétiches

Que fera-t-il quant aux échanges entre les producteurs d'armes canadiens et américains? Quelles valeurs canadiennes sous-tendent le fait de les maintenir intégralement, voire de les améliorer? Et que dire de l'investissement massif dans l'achat des chasseurs Super Hornet à gros prix? Quelle valeur canadienne justifie cette nouvelle complicité militaire avec les États-Unis?

Ces valeurs signifient-elles arrimer les positions aux seuls intérêts des élites économiques et financières? Que signifie défendre les valeurs canadiennes quand le premier ministre se colle aux compagnies pétrolières tout en disant vouloir protéger l'environnement? C'est dire une chose et son contraire.

Il semble que la manipulation de l'expression « les valeurs canadiennes » sous tous les angles fait partie de la construction d'un discours pour ajouter à l'image décontractée du premier ministre. Le contenu reste flou et vide à souhait. En nous jouant *ad nauseam*

le refrain des valeurs canadiennes, les artisans de l'image du premier ministre trouvent astuces, sophismes et entourloupettes pour faire avaler diverses positions controversées, comme l'appui au développement des gazoducs. Au fil des jours, on en vient à ne plus trop savoir ce que représentent ces valeurs dites canadiennes. Pourquoi? Parce que la référence constante aux valeurs canadiennes ne remplace pas l'explicitation de positions politiques cohérentes et consistantes. Il en est de même pour l'autre expression floue et passe-partout qu'est la « classe moyenne ». Toutes ces expressions fétiches du premier ministre Trudeau lui semblent fort utiles, mais dans le jargon politique, on peut parler de la « langue de bois » comme somnifère du bon peuple. Il serait plus utile de voir concrètement comment il applique les principes de la Charte canadienne des droits. Il y a là des valeurs fondamentales, particulièrement comme fondement pour développer des politiques de défense et de promotion des droits fondamentaux et des droits sociaux et économiques.

Et le dernier « mais », étonnant celui-là, est le silence de l'opposition au sujet de ces perpétuelles références à des expressions passe-partout. On ne semble pas savoir sous quel angle affronter le premier ministre.

PIB du français

JEAN-BENOÎT NADEAU



Alors qu'on se prépare un peu partout à célébrer la langue française avec des dictées ridicules et des listes de mots nunuches, je préfère encore lever mon sombrero aux Espagnols.

En effet, la multinationale Telefónica vient de conclure un projet de recherche de plus de dix ans réalisé par trois économistes chevronnés sur la valeur économique de la langue espagnole.

Leur conclusion est étonnante : pour l'Espagne, la langue espagnole représente 16% du PIB et de l'emploi. En d'autres termes, un emploi sur six en Espagne repose sur la langue.

En 2010, j'avais interviewé l'un des auteurs de cette étude, José Antonio Alonso, qui m'avait expliqué que leur point de départ était une comparaison avec la Pologne. L'Espagne est de taille comparable à la Pologne, mais quel avantage tire-t-elle à ne pas être « toute seule de sa gang », comme on dit?

Il ne s'agit pas ici des seules industries langagières ou culturelles, mais de toutes les décisions à caractère économique. L'étude a montré que, toutes choses égales par ailleurs, un immigrant hispanophone a trois fois plus de chances d'immigrer dans sa langue ; une entreprise a quatre fois plus de chances d'exporter ou d'importer dans sa langue ; et un investisseur a sept fois plus de chances d'investir dans sa langue.

Les conclusions de cette étude, à lire absolument, suggèrent une idée : au Québec, nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons la langue française. Il est urgent que nous prenions la pleine mesure de ce qu'elle représente : la langue est la principale richesse naturelle du Québec et sa principale industrie.

Samedi, dans notre cahier spécial sur la francophonie, je publiais une entrevue avec M^e Louis Fortier, le président de l'Association canadienne des juristes-traducteurs, qui prône la création d'un bureau de développement des industries langagières. Statistique étonnante : selon PricewaterhouseCoopers, la traduction représente une activité économique de 2,5 milliards de dollars au Québec seulement!

Et cela ne concerne que la traduction. Si vous considérez tout ce qui fait commerce de la langue, c'est beaucoup plus. Et ce n'est qu'un début.

Si l'on se donnait la peine de répliquer les travaux de Telefónica, on arriverait à des conclusions similaires : le Québec, dont la taille se compare à la Suède ou au Danemark, tire des avantages énormes de son appartenance à un club de pays qui regroupe plus de 275 millions de locuteurs sur tous les continents.

Les 817 universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie, issues de plus de 106 pays, forment le plus gros réseau international universitaire, et de loin. Les pays francophones représentent 20% du commerce mondial, ce qui fait du français la troisième langue du commerce international. Deux pays du G8 sont francophones, tout comme la moitié des pays de l'Union européenne et du continent africain. C'est le paradoxe d'une langue qui nous isole sur le continent, mais qui nous branche sur le monde.

La modernité francophone

Les Québécois, et tous les francophones du Canada, appartiennent à une très grande civilisation mondialisée — et dont ils devraient être fiers... s'ils en étaient seulement conscients.

Au Québec, cette absence de vision de la modernité francophone — très peu répercutée dans les médias — a un sens politique. Certes, la francisation des immigrants et des entreprises, l'analphabétisme de masse et le laisser-aller en matière de langue sont des enjeux très réels pour le Québec. Mais à trop noircir le portrait, on sombre dans une espèce de complaisance obscurantiste.

Rappelons-nous que ce qui a étriqué le français dans les « Petit-Canada » — surnom des anciens quartiers canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre — était justement le refus de la modernité. Les élites se sont refermées et leurs enfants se sont anglicisés en une génération.

Grâce à la Révolution tranquille, le Québec a relevé avec succès le premier défi de la modernité. Mais 50 ans plus tard, il doit actualiser sa perspective pour tenir compte de la nouvelle modernité francophone.

Ce danger d'enfermement mental n'est pas propre au Québec : les multinationales françaises s'anglicisent d'elles-mêmes, spontanément, sans aucun encouragement des milieux d'affaires anglophones.

La myopie francophone quant à la situation de la langue et des bénéfices qu'elle procure a des effets très concrets.

L'an dernier, l'ancien délégué du Québec à Tokyo, Jean Dorion, m'a raconté que le gouvernement du Québec avait longtemps entretenu l'idée que les seuls conseillers économiques japonais qui valaient la peine ne parlaient que l'anglais — n'est-ce pas la « langue des affaires »?

Jean Dorion a introduit le français comme critère d'embauche à Tokyo. Alors que l'on redoutait une baisse de la qualité des candidats, c'est le contraire qui s'est produit : les Japonais francophones étaient aussi les meilleurs candidats.

Alors, profitons de cette semaine de la francophonie pour le redire, puisqu'il le faut : nous parlons une langue formidable.

Lever la censure sur la pièce *Djihad*

DJEMILA BENHABIB

Écrivaine

L'automne prochain, les élèves québécois ne verront pas la pièce de théâtre belge *Djihad*, d'Ismaël Saïdi. La ville de Québec a pris la décision d'annuler une vingtaine de représentations du spectacle prévues dans des écoles de la ville. Nos bureaucraties ont revêtu l'habit des censeurs pour mettre à l'index une création théâtrale, laissant entendre par le fait même que l'art est dangereux, nocif, destructeur pour ces êtres fragiles que sont nos enfants. Attention, danger! Alors, autant éloigner leurs esprits du mal c'est-à-dire de la pensée.

Comme beaucoup de mes concitoyens, cette décision de la ville me révolte au plus haut point et me rappelle l'annulation de la conférence que je devais prononcer à la Maison de la littérature de Québec le 12 février dernier. Grâce à la protestation populaire, la conférence est reprogrammée, le 3 mai. Chers compatriotes, organisons la résistance de nouveau! Je vous demande de monter au front, encore une fois, pour faire reculer la censure. *Djihad* met en scène l'histoire de trois gamins bruxellois oisifs qui s'envolent sur le front syrien à la recherche de sens. Parler de l'incroyable capacité d'attraction de Daech qui fauche la vie de nos jeunes, vous n'y pensez pas tout de même pas? Taire la réalité. Réduire les horizons. Cacher la vérité. Javelliser les discours. Mais au nom de quoi?

« Il est devenu essentiel pour la Ville de prendre le temps de bien évaluer si la présentation d'un spectacle comme *Djihad*, qui aborde le sujet [radicalisation] en mettant en scène uniquement des personnages

de la communauté musulmane en situation de radicalisation, était l'outil approprié », explique par voie de communiqué l'organisme de théâtre mandaté par la Ville pour organiser la tournée de la troupe belge. Derrière ce jargon de bureaucrates se cache une vision relativiste de la culture. Pour la comprendre arrêtons-nous, un moment, sur le mot clé « unicité ». Que véhicule-t-il? En réalité, la ville reproche à Ismaël Saïdi d'aborder le phénomène de la « radicalisation » par le prisme « exclusif » de l'islamisme. Pour gagner les faveurs du maire Labeaume, il aurait fallu noyer le poisson dans l'eau, saucissonner la pièce en autant de radicalismes possibles quitte à faire un catalogue IKEA des radicalismes. On croit rêver. Vous souhaitez explorer le phénomène de la radicalisation des musulmans? Bien. Pour ce faire, avez-vous réfléchi à la radicalisation des bouddhistes et à celle des amoureux des baleines? Élargissez vos horizons! Peu importe si la question même de la réalité est reconsidérée.

Penser sa condition de musulman

Aux yeux du maire tout comme aux yeux de la doxa du relativisme culturel, ne tenir compte dans la création « que » des musulmans participe à les « stigmatiser ». Le péché mortel de Smaël Saïdi aura été de penser sa condition de musulman. Pour échapper à ce piège, on nous suggère fortement de nier les faits pour rééquilibrer les perceptions. Est-ce à dire que la fonction de la culture se résume en un simple rôle d'équilibriste? Bien entendu, chacun a deviné que le revirement du maire est attribuable à la turie du 29 janvier dernier. Cet événement tragique a placé ce maire volubile, connu pour ses déclarations à l'em-



SOURCE ELYES GHIDAOU

La Ville de Québec a annulé les représentations de la pièce *Djihad*.

porte-pièce sur l'immigration (mais pas seulement), au centre de différentes pressions.

Cette conception relativiste de la culture est une grave dérive. Elle porte directement atteinte à la liberté de création, de pensée et d'expression. Le rouleau compresseur du relativisme est là pour réduire à néant notre potentiel de création chaque fois qu'il est question de l'islam. Comment est-ce possible que nous en soyons arrivés là, nous, Québécois dont l'histoire récente est pourtant marquée par notre sortie de la censure? Faut-il que nos décideurs soient devenus amnésiques pour que l'on oublie tous les combats autour de la pièce coup-de-poing de Denise Boucher *Les fées ont soif* à Québec, qui réclamait pour les femmes le « simple » droit à la jouissance... en 1978 (il n'était pas trop tôt)? Faut-il que nos artistes se soient engourdis dans le confort et l'indifférence pour laisser la censure, de nouveau, menacer nos créations? Faut-il que la crise sociale que nous traversons soit profonde pour nous enfoncer dans le conformisme et nous complaire dans le silence coupable?

Au Québec comme au Canada, la machinerie de la censure est en marche. Chaque fois qu'il est question de l'islam, l'artillerie s'alourdit pour réduire au silence des voix dissidentes. Tout comme en France, les islamistes instrumentalisent les tribunaux pour punir les récalcitrants. La judiciarisation du débat public met un frein considérable à l'expression de la parole libre. Nos Parlements, ceux des provinces tout comme le Parlement fédéral débattent ou adoptent des motions sur l'islamophobie sans même en définir les contours. De telles attitudes cultivent les pires préjugés à l'endroit des musulmans les présentant comme des somnambules serviles coincés dans leur statut de croyants. Je mesure, chaque jour, depuis la parution de mon livre *Ma vie à contre-Coran* en 2009, nos reculs. J'ai rêvé de devenir citoyenne, en Algérie, dans un pays où l'exercice démocratique était un sport de combat. Maintenant que je vis dans une démocratie, on cherche à m'enfermer dans un silence coupable. Je n'y comprends plus rien.

[...]

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION : Véronique Chagnon (chef de division), Guy Taillefer (éditorialiste, responsable de la page Idées), Michel Garneau et Pascal Elie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale : Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Marie-Pier Frappier (pupitre), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle : Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale : Guy Taillefer (chef de division); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux : Loïc Hamon (responsable); équipe numérique : Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION : Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec), Carole Fillion (Québec); PUBLICITÉ : Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Carole Yankick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis; PRODUCTION : Yankick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis; INFORMATION : Yankick Morin (administrateur web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Fillion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION : Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

SAAQ

SUITE DE LA PAGE 1

après tout ce que le gouvernement a investi pour l'accueillir.

«Le Québec a décidé de l'accueillir comme réfugié, il lui a payé de la francisation. Abdul Rachid est venu cogner chez nous, j'ai décidé de l'engager malgré le fait qu'il parlait mal la langue. J'ai reçu 10 000 \$ d'Emploi Québec pour l'intégrer au travail... Le gouvernement a déjà investi beaucoup et, là, le problème, c'est qu'il parle le birman. [...] En même temps, la meilleure façon pour lui d'apprendre le français, c'est de travailler chez nous!»

Abdul Rachid a été le premier immigré de l'histoire d'Usitech. «J'ai pris une chance, raconte Sébastien Carrier. C'était ma première expérience avec un immigré qui ne parle pas français. Au niveau personnel, il est super, toujours de bonne humeur. Je l'ai comme pris sous mon aile.»

Actuellement, Abdul Rachid doit prendre deux bus et marcher 20 minutes pour se rendre à l'usine. «Mais il ne peut pas marcher beaucoup, explique son fils aîné, Salim, qui parle très bien français. Il a une blessure à la jambe. L'été, ça va, mais l'hiver, ce n'est plus possible.»

En désespoir de cause, son père a essayé de faire l'examen en Ontario récemment. Selon Salim, il l'a réussi, mais la SAAQ ne veut pas le reconnaître parce qu'il ne serait pas résident de l'Ontario. La famille pense aller s'établir à Mississauga d'ici deux mois.

Abdul Rachid est loin d'être le seul dans cette situation. Ces derniers mois, *Le Devoir* a recensé de nombreux cas d'immigrants qui échouent au test à répétition. Ils disent que le niveau de français du test est trop élevé et que les versions traduites sont incompréhensibles. Le taux d'échec pour la version du test en langue arabe est d'ailleurs deux fois plus élevé que la moyenne (65% contre 33%).

En octobre, la SAAQ a annoncé que les examens seraient refaits. «C'est une révision de la syntaxe au niveau de la compréhension des questions», précise son porte-parole, Mario Vaillancourt. Le travail devrait être achevé au cours de l'année 2017, dit-il. «C'est quand même un travail important, il y a quelques centaines de questions à refaire. Le processus doit être très rigoureux», affirme M. Vaillancourt. Il faut s'assurer que les futurs conducteurs soient sécuritaires sur la route.»

Et en attendant? Ne pourrait-on pas améliorer l'accueil ou fournir des ressources d'appoint? «Une trousse d'information est en préparation pour les nouveaux résidents, dit-il. Ça doit être mis en place en 2017 également. Ça devrait leur aider à mieux connaître les démarches qu'ils ont à faire, la préparation aux examens.»

Au Québec, les nouveaux arrivants peuvent passer le test dans leur langue jusqu'à trois ans après leur arrivée. Les tests sont offerts en français, anglais, arabe, mandarin et espagnol. Pour les autres langues, il est possible de le faire avec interprète à Montréal.



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Abdul Rachid, ici en compagnie de sa famille. Faute d'un permis de conduire québécois, il pense aller s'établir à Mississauga, en Ontario, d'ici deux mois.

Or Sébastien Carrier s'est fait dire par la SAAQ qu'elle n'avait pas dans sa banque d'interprète «qualifié» en birman. Il a alors entrepris des démarches pour en trouver un lui-même, mais ceux qu'il a trouvés n'étaient pas non plus reconnus par la SAAQ.

Il avait aussi trouvé une firme de traduction en Birmanie prête à traduire le test, mais la SAAQ n'a pas voulu l'envoyer par souci de confidentialité. Aux dernières nouvelles, il envisageait de faire venir un traducteur par avion des États-Unis.

Dans sa dernière lettre, la SAAQ lui a proposé de permettre à Abdul Rachid de faire l'examen avec un dictionnaire. «Après deux mois de démarches, c'est tout ce qu'ils ont trouvé! D'abord, ils auraient pu le faire au début, mais en plus, je ne pense pas qu'ils réalisent le travail de moins que ça peut représenter de traduire un examen mot par mot.»

D'autres cas

Abdul Rachid n'est pourtant pas le premier Birman à débarquer à Québec, où il y a eu une petite vague de réfugiés de ce pays depuis 2008.

Selon Samir, ils sont presque tous partis en Ontario. «Il reste une autre famille dans Limoilou», dit-il en soulignant qu'ils ont le «même problème» avec le permis de conduire. Au sein de la communauté népalaise (un autre groupe de réfugiés important à Québec), les familles sont également parties par dizaines ces dernières années.

Pour eux aussi, le permis de conduire a constitué une embûche. Andrée-Anne Paquet, de l'École de conduite Lauzon, à Québec a d'ailleurs vu des élèves népalais échouer à l'examen jusqu'à neuf fois.

Jointe cette semaine, elle a dit attendre les changements avec impatience. Les Népalais ne sont plus très nombreux à l'école, mais le conjoint d'une hispanophone est récemment venu se plaindre à l'école parce que sa femme avait échoué à l'examen plus de dix fois.

À Montréal, un Colombien d'origine a dit au *Devoir* vivre le même problème. Après avoir échoué au test à répétition en

français, il a essayé la version espagnole, qui était «encore pire», selon lui.

Paradoxalement, le fait de ne pas avoir de permis de conduire ralentit leur apprentissage du français en les isolant davantage, remarque-t-on. C'est le cas de M^{me} Yu Sieng Li, une immigrante d'origine cambodienne établie dans un petit village à 10 km de Magog. Elle ne peut pas aller faire les courses ou aller conduire leur fille à l'école, raconte son mari, un Italien d'origine. «On est à la campagne. On ne peut pas se déplacer autrement qu'en auto.»

Après avoir échoué 12 fois, M^{me} Li est allée passer l'examen à Montréal, où on avait faire venir un interprète. Selon ce qu'elle a raconté, ils étaient huit à passer le test en même temps et l'ambiance du test était très stressante. Trois personnes ont même été exclues de la salle parce qu'elles demandaient qu'on répète la question plus de deux fois.

Pierre Bérubé, un professeur à la retraite qui l'aide en français trouve la situation injuste. «L'idée, ce n'est pas de leur donner des chances, mais de leur donner des moyens de réussir, dit-il. Le but de l'examen, ça ne devrait pas être de mesurer leur connaissance du français, mais leur connaissance du Code de la sécurité routière.»

D'ici là, Mme Li continue d'étudier et se prépare à faire le test une 14^e fois. Mais à partir du mois d'août son permis d'apprenti-conducteur sera échu et elle ne pourra plus s'entraîner avec son mari.

Le Devoir

NPD

SUITE DE LA PAGE 1

bâtir un mouvement pour le changement fondamental. Et cela signifie mettre en avant une vision progressiste et audacieuse.» M^{me} Ashton est revenue souvent à la charge avec cette idée que le NPD devait renouer avec les diverses forces progressistes du pays, notamment le mouvement étudiant.

Guy Caron, le seul Québécois dans la course, a pris le taureau par les cornes en revenant sur l'épisode du niqab qui a lesté la formation au Québec en 2015. «La question du niqab a été extrêmement dommageable. On n'a pas réussi à trouver la bonne réponse», a-t-il dit. Plus tard en point de presse, M. Caron a évité de détailler quelle réponse il aurait, lui, offerte. «Je ne réglerai pas cette question à moi tout seul», a-t-il dit, invitant plutôt le NPD à débattre davantage de l'enjeu identitaire. Il a fini par dire que «la position [sur le niqab] n'était pas mauvaise, mais elle manquait d'empathie». Elle ne prenait pas acte selon lui du malaise québécois envers la religion qui «joue dans l'inconscient» collectif de la province.

Niki Ashton a reconnu que la question du niqab avait démontré à quel point le parti avait perdu contact avec le Québec en 2015. Elle n'a pas pour autant dénoncé la position de son parti sur ce voile intégral. Tout au plus a-t-elle fait valoir que cette position aurait pu être mieux «communiquée».

Énergie Est et économie

Sur la question des pipelines, Peter Julian n'est pas allé par quatre chemins. «Parfois, il n'est pas possible de concilier l'environnement et l'économie», a-t-il lancé. «Dans le cas d'Énergie Est, il n'est pas possible de concilier ce projet avec ce que nous avons à faire pour lutter contre les changements climatiques.» M. Julian n'a pas pour autant attaqué son adversaire Guy Caron, qui est le moins tranché sur cette question puisqu'il propose de consolider le processus d'évaluation environnementale.

Le seul désaccord ayant été mis ouvertement en évidence a porté sur le revenu minimal garanti, proposé par Guy Caron. Charlie Angus a indiqué qu'à son avis, «ce sera très difficile à mettre en place à cause de la juridiction provinciale». La proposition de M. Caron n'est en effet pas encore étoffée et n'explique pas comment elle se mariera avec les programmes pro-

vinciaux d'aide sociale et d'aide financière aux étudiants.

M. Julian, qui tente de se poser en rassembleur de la course, a utilisé sa déclaration de clôture pour rappeler qu'il y a «des différences, mais qu'il y a beaucoup plus de convergences. Peu importe qui est choisi comme prochain chef, on va travailler ensemble pour avancer notre mouvement et construire un meilleur Canada».

Guy Caron, pour sa part, est passé pour le réaliste de la course, accusant de manière détournée ses adversaires de manquer de solutions aux problèmes mis au jour. «Nous avons besoin d'une plateforme électorale très précise. C'est une chose de dire ce sur quoi nous sommes d'accord. Nous sommes tous d'accord pour combattre les inégalités économiques et les changements climatiques. Mais comment nous allons le faire doit être expliqué si nous voulons gagner le cœur des Canadiens et rebâtir la confiance.»

Par ailleurs, le débat a été pimenté de moments assez loufoques quand les candidats ont dû répondre à des questions «légères». Quel est votre sport d'hiver favori? Quel était votre plat préféré lorsque vous étiez enfant? Quel a été votre film québécois préféré? Votre féministe préférée? Que préférez-vous entre la bière Ale



JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE

Guy Caron est le seul Québécois dans la course à la succession de Thomas Mulcair.

ou la Lager? Certaines réponses ont provoqué l'hilarité, comme lorsque M. Caron a admis qu'il raffolait des pâtes au Cheez Whiz ou quand Charlie Angus a admis qu'en bon Ontarien du Nord, sa bière préférée était celle qui était gratuite.

Le Devoir

PRISON

SUITE DE LA PAGE 1

Koweïtien ayant grandi en Iran est l'un des «cinq du 11 septembre», ces hommes condamnés à la peine de mort devant la commission militaire pour avoir collaboré à ces tragiques attentats qui ont fait plus de 3000 morts. Le film fait plus que s'inspirer des faits; il est basé sur la vie de M. al-Baluchi. Même le personnage porte son nom.

«On savait que la CIA avait donné de l'information à Kathryn Bigelow [la réalisatrice du film] sur notre client. Mais on s'est rendu compte qu'elle en savait beaucoup plus que nous sur lui», raconte Alka Pradhan, membre de l'équipe d'avocats qui défendent Ammar al-Baluchi. «Pourtant, c'est de l'information top secrète [classified], dit-elle. En plus d'être accusés de faire l'apologie de la torture, Kathryn Bigelow et le scénariste ont été pris à partie pour qu'ils révèlent leurs sources. Des avocats spécialistes en liberté d'expression, préservée par le premier amendement de la Constitution, s'en sont mêlés. «On ne nous donne pas toute l'information pour ne pas qu'on l'utilise

Prisonniers à Guantanamo

À y avoir été incarcérés	774
Libérés par Georges W. Bush	532
Libérés par Barack Obama	201
Toujours en détention	41

pour défendre notre client», déplore M^e Pradhan.

Vie de torturé

En tournée dans quelques villes canadiennes, l'équipe de défense de «triple A» — Ammar al-Baluchi portait aussi le nom de Ali Abdoul Aziz-Ali — s'est arrêtée jeudi dernier dans les bureaux d'Amnistie internationale à Montréal. Alka Pradhan et son collègue Raashid Williams sont inquiets. Ils savent que leur client, qui est accusé d'avoir versé des fonds à des personnes impliquées subtilement dans le détournement des avions qui se sont écrasés sur le World Trade Center, a été torturé lorsqu'il était caché par la CIA dans des centres de détention secrets appelés «black sites»; qu'on lui a fait jouer à tue-tête de la musique assourdissante pour l'empêcher de dormir, qu'on l'a obligé à se tenir debout pendant 86 heures, qu'on lui a fracassé le crâne sur les murs. Aujourd'hui, en plus d'un trau-

matisme profond, il en garde de sérieuses séquelles: il ne peut dormir plus de 2-3 heures en ligne et souffre d'horribles maux de tête.

Mais surtout, il ne reçoit pas les soins de santé dont il a besoin, déplorent ses avocats. «Ça n'a jamais vraiment été diagnostiqué ni traité pendant plus de dix ans. On craint pour son état de santé», explique M^e Williams qui remarque que les fonctions de son client se détériorent. «À court terme, on veut une pleine reconnaissance de la torture subie par Ammar et on veut qu'il soit traité comme une victime de torture.» Et de grâce, implorait-il, qu'on lui fasse passer une imagerie par résonance magnétique. «Ça fait des années qu'on le demande.»

Encore 41

C'est que les 41 prisonniers qui sont toujours enfermés à Guantanamo ne sont pas considérés comme des prisonniers de guerre au sens de la convention de Genève. Parmi

eux, 31 prisonniers font partie de ce qu'on appelle l'«*habeas corpus*»: ils sont détenus bien qu'ils n'aient jamais été accusés de quoi que ce soit. «Ils ont été arrêtés à cause d'erreurs de traduction de l'interprète ou parce qu'on leur a demandé s'il connaissait Al-Qaïda et qu'ils ont dit oui, que c'était un village tout près de leur au Yémen», soutient Alka Pradhan. De ce nombre, au moins 24 auraient reçu l'aval des autorités pour être relâchés, mais attendent que des pays signent des accords pour les accueillir.

Dans l'autre partie de la base militaire située à Cuba, dix prisonniers accusés sont en attente d'un procès devant la commission militaire. Ammar al-Baluchi est du lot. À l'heure actuelle, l'État reconnaît aux prisonniers qui seront jugés devant ces tribunaux le droit d'être traité humainement, comme le garantit la Convention de Genève. Mais un homme qui a combattu sans uniforme et qui a, en quelque sorte, mené des luttes hors des lois, n'a pas droit à la protection et au privilège de cette même convention.

L'équipe de défense d'Ammar tente de prouver le caractère illégal de cette posture gouvernementale. Elle essaie aussi de faire valoir que les

crimes pour lesquels il est accusé — complot, terrorisme et détournement — n'ont jamais été des crimes de guerre. Et qu'une loi promulguée à posteriori ne pourrait rien y changer. «L'État tient pour acquis que ces prisonniers sont des terroristes et le problème, c'est qu'on les considère comme coupables d'emblée», déplore M^e Pradhan.

La vie à Guantanamo

Depuis ses presque 11 ans à Guantanamo, la vie d'Ammar se résume à 22 heures en confinement dans une cellule, sans le droit de parler à ses codétenus, et à des moments de «récréation», où il peut sortir dans une cour asphaltée grillagée. Il a un accès limité aux médias et quelques films et livres seulement sont autorisés (il paraît que *Harry Potter* et *Game of Thrones* ont la cote). «Il est laissé à lui-même», résume Alka Pradhan. «Mais il se bat. En écrivant des lettres.» Même si ça peut lui prendre deux heures pour écrire un paragraphe, ajoute M^e Williams.

La communication avec sa famille n'est ni très fréquente ni très directe. Tout, même les conversations Skype, est filtré en raison du caractère hautement confidentiel de son dossier.

Son équipe d'avocats, qui dit avoir été mise sur écoute

sans autorisation — via des détecteurs de fumée qui n'en sont pas —, est un peu devenue sa deuxième famille. «Chacun a sa propre relation avec Ammar», explique M^e Williams. «Il s'inquiète pour moi et, quand je voyage, il me demande toujours de l'aviser lorsque j'arrive à destination. C'est quelqu'un de très plaisant, qui aime blaguer. S'il me voyait aujourd'hui, c'est sûr qu'il me taquinerait sur ma cravate rose.»

«Je vais certainement lui en parler», interrompt Alka en rigolant. Elle est convaincue que son client a sa place au soleil, à l'extérieur des murs de la prison. «Il est parfois impatient mais n'élève jamais le ton. Il est, et de loin, le plus éduqué, gentil, éloquent et attentionné», insiste-t-elle. «Il est assez unique.»

Alors que plusieurs ont abandonné la lutte, Ammar al-Baluchi tient bon. «C'est un combattant. Il refuse de succomber à ce qu'il a traversé.» Les autorités visent 2018 pour le juger, mais selon l'équipe de «triple A», il faudra attendre des années encore. Années pendant lesquelles ils promettent de se consacrer à leur objectif: donner accès à leur client à un procès équitable.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967